

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

DESIGN

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
MARDI 16 JUIN 2009 - 20H

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 - Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com - contact@artcurial.com

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN **ARTCURIAL**

DESIGN

MARDI 16 JUIN 2009 **PARIS**

01555



DESIGN

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

MARDI 16 JUIN 2009 À 20H



ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :

+33 (0)1 42 99 20 48

COMMISSAIRE PRISEUR :

Hervé Poulain

SPÉCIALISTES :

Fabien Naudan, spécialiste

+33 (0)1 42 99 20 19 - fnaudan@artcurial.com

Harold Wilmotte, spécialiste junior

+33 (0)1 42 99 16 24 - hwilmotte@artcurial.com

RENSEIGNEMENTS :

Alexandra Cozon

+33 (0)1 42 99 20 48 - acozon@artcurial.com

ORDRE D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :

Marianne Balse

+33 (0)1 42 99 20 51 - bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :

Nicole Frerejean

+33 (0)1 42 99 20 45 - nfrerejean@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :

Sandrine Abdelli

+33 (0)1 42 99 20 06 - sabdelli@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 12 juin 11h - 19h

Samedi 13 juin 11h - 19h

Dimanche 14 juin 11h - 19h

Lundi 15 juin 11h - 19h

VENTE :

Mardi 16 juin à 20h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET

www.artcurial.com

VENTE N°1555



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT DESIGN

Direction : Hervé Poulain

Fabien Naudan, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 19 - fnaudan@artcurial.com

Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24 - hwilmotte@artcurial.com

Contact :

Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 48 - acozon@artcurial.com



1



3



4



2

1
GEORGES JOUVE
1910 - 1964

IMPORTANT PLAT - 1953

Céramique émaillée noire à décor polychrome
Signé «Jouve» sous la base
7 x 41 x 34 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Jousse «Georges Jouve» Edition Jousse Entreprise - Paris 2005. Modèle similaire reproduit en couleur pages 101 et 156

800 / 1 200 €

2
GEORGES JOUVE
1910 - 1964

CHANDELIER - CIRCA 1950

Céramique émaillée noire
Signé sous la base
Pouvant être montée en lampe (passage de fils)
26,50 x 28 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Jousse «Georges Jouve» Edition Jousse Entreprise - Paris 2005. Croquis du modèle reproduit en couleur page 305

500 / 700 €

3
GEORGES JOUVE
1910 - 1964

PICHET À COL OUVERT À DÉCOR DE FEMME TENANT UNE FLEUR - CIRCA 1950

Céramique polychrome
Signée sous la base
25 x 17 x 9,50 cm

300 / 400 €

4
GEORGES JOUVE
1910 - 1964

PAIRE DE LUMINAIRES EN APPLIQUE - CIRCA 1950

Céramique émaillée noire
Signée au dos de l'un des deux luminaires
21 x 12 cm

1 500 / 2 500 €

5
GEORGES JOUVE
1910 - 1964

TABLE BASSE - 1959

Structure métallique, plateau en céramique émaillée blanche et ciment
Signature de l'artiste sous le plateau
40 x 104,50 x 36 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Jousse «Georges Jouve» Edition Jousse Entreprise - Paris 2005. Modèle similaire reproduit en couleur pages 226 et 227

12 000 / 15 000 €



5



6

MATHIEU MATEGOT

1910 - 2001

TABLE BASSE - 1956

Piètement en métal laqué noir, plateau en tôle d'acier émaillé
38,50 x 60 x 60 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Jousse & C. Mondineu «Mathieu Matégot» -
Jousse Entreprise Editions - Paris 2003. Modèle similaire reproduit en
couleur page 196

4 000 / 6 000 €



7

MATHIEU MATEGOT

1910 - 2001

**ENSEMBLE DE TROIS SUSPENSIONS «SATELLITE» -
1953**

Métal laqué noir, métal laqué blanc et rigiture laqué jaune
25 x 39,50 x 23,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Jousse & C. Mondineu «Mathieu Matégot»
Editions Jousse Entreprise - Paris 2003. Modèle similaire reproduit en
couleur pages 5 et 137

30 000 / 40 000 €



8



9

8
JEAN PROUVE
1901 - 1984

SUITE DE TROIS CHAISES STANDARD - VERS 1950

Piètement métallique en tôle d'acier pliée et tube d'acier laqué noir, garniture de l'assise et du dossier en moleskine rouge
80 x 42 x 50 cm

4 500 / 5 500 €

9

JEAN PROUVE

1901 - 1984

PUPITRE SCOLAIRE À DEUX PLACES - 1946

Piètement en tôle d'acier pliée laquée ivoire, plateau en hêtre massif
72,50 x 114,50 x 84 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Sulzer «Jean Prouvé - Oeuvre complète volume 3 : 1944-1954» Edition Birkhauser - Bâle 2005. Modèle similaire reproduit page 69 sous le numéro 1031

2 000 / 3 000 €

10

JEAN PROUVE

1901 - 1984

FAUTEUIL «CITÉ» - 1930

Châssis en tôle d'acier pliée laquée rouge, armature de l'élément monobloc assise-dossier en fer rond cintré et soudé, toile de coton vert kaki délavée, sangles de cuir réglables
82 x 66 x 78 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Sulzer «Jean Prouvé oeuvre complète volume 1 : 1917-1933» Edition Birkäuser - Bâle 1999. Modèle similaire reproduit sous les numéros 258.5-262

J. Prouvé « Jean Prouvé, architecture/industrie» Les Editions d'Architecture Artemis - Zürich 1971. Modèle similaire reproduit page 144

«Jean Prouvé Constructeur» Monographie du Centre Georges Pompidou - Paris 1990. Modèle similaire reproduit pages 63-64 et 213

«Jean Prouvé 1901-1984 : Constructeur», Editions RMN - Paris 2001. Modèle similaire reproduit pages 48-49 et 122

«Jean Prouvé, La poétique de l'objet technique» Catalogue d'exposition, Vitra Design Museum - Weil Am Rhein 2006. Modèle similaire reproduit pages 307 et 316

PROVENANCE : Cité Universitaire de Montbois à Nancy.

40 000 / 60 000 €



10



11

JEAN PROUVE

1901 - 1984

TABLE DE CAFÉTERIA «N° 512 DITE COMPAS» - 1953

Piètement en tôle d'acier pliée et tube d'acier laqué vert, plateau d'origine recouvert d'un Formica vert pâle à champs noirs
72,50 x 120,50 x 65 cm

BIBLIOGRAPHIE : « Jean Prouvé » Galerie Patrick Seguin – Paris 2007. Modèle similaire reproduit en couleur page 432

2 500 / 3 500 €

12

JEAN PROUVE

1901 - 1984

CHAISE CAFÉTÉRIA DÉMONTABLE «N° 300» - 1950

Piètement métallique en tôle d'acier pliée et tube d'acier émaillé aubergine, assise et dossier en contreplaqué
80 x 42 x 50 cm

PROVENANCE : Cafétéria de la Maison des Arts et Métiers, Paris
BIBLIOGRAPHIE : « Jean Prouvé » Galerie Patrick Seguin – Paris 2007. Modèle similaire reproduit en couleur page 264

5 000 / 7 000 €

13

**CHARLOTTE PERRIAND -
ATELIERS JEAN PROUVE**

1903 - 1999

BIBLIOTHÈQUE «MAISON DU MEXIQUE» - 1953

Plots en aluminium laqués, portes coulissantes en aluminium pointes de diamant laqué. Etagères et plots en pin verni
161 x 183 x 31 cm

PROVENANCE : Chambre d'étudiant de la Maison du Mexique - Cité Universitaire, Paris

BIBLIOGRAPHIE : J. Barsac «Charlotte Perriand un Art d'habiter» Editions Norma - Paris 2005. Modèle similaire reproduit en couleur page 369

«Jean Prouvé» Editions Taschen - Cologne 1991. Modèle similaire reproduit en couleur page 143

M. McLeod «Charlotte Perriand an Art of living» Editions Harry N. Abrams - New York 2003. Modèle similaire reproduit en couleur page 231

30 000 / 40 000 €



13



14

14

**CHARLOTTE PERRIAND -
ATELIERS JEAN PROUVE**

1903 - 1999

BIBLIOTHÈQUE MURALE "TYPE ANTONY" - 1955

Tôle d'acier laquée pliée et bois
108 x 296 x 37 cm

BIBLIOGRAPHIE : J. Barsac «Charlotte Perriand un Art d'habiter»
Editions Norma - Paris 2005. Modèle similaire reproduit en couleur
page 411

«Jean Prouvé» Galerie Patrick Seguin - Paris 2007. Modèle similaire
reproduit en couleur page 462 et 493

20 000 / 25 000 €

15

JEAN PROUVE

1901 - 1984

LIT N°102 -1936

Tôle d'acier pliée laquée et chêne massif
65 x 235 x 92 cm

PROVENANCE : Lycée Fabert de Metz

BIBLIOGRAPHIE : «Jean Prouvé» Galerie Patrick Seguin - Paris 2007.
Modèle similaire reproduit en couleur page 361

12 000 / 15 000 €



15



16



17



18

16

JEAN PROUVE

1901 - 1984

ARMOIRE - 1951

Structure en tôle d'aluminium pliée laquée brun Van Dyck, portes en tôle d'aluminium brut, poignées chêne massif, étagères amovibles en tôle d'aluminium pliée

160 x 160 x 53 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Sulzer «Jean Prouvé oeuvre complète volume 3 1944 - 1954» Edition Birkhäuser - Bâle 2005. Modèle similaire reproduit page 174 n°1146.3 et 1146.4, modèle référencé sous le n° 101

8 000 / 12 000 €

17

JEAN PROUVE

1901 -1984

BANC À PIEDS COMPAS - CIRCA 1950

Piètement métallique en tôle pliée et tube d'acier laqué bleu, assise et dossier en chêne massif

74 x 142,50 x 43,50 cm

PROVENANCE : Centrale EDF de Marcoule, France

3 000 / 5 000 €

18

CHARLOTTE PERRIAND

1903 - 1999

LIT DOUBLE - 1950

Bâti en chêne massif, matelas tapissé en lin écru d'après le modèle d'époque

27 x 194 x 144 cm

PROVENANCE : Pavillon de la Suisse, Cité Universitaire de Paris.

Le Corbusier et Pierre Jeanneret architectes

BIBLIOGRAPHIE : J. Barsac «Charlotte Perriand un art d'habiter»

Edition Norma - Paris 2005. modèle similaire de lit simple reproduit page 470

4 000 / 6 000 €

19

CHARLOTTE PERRIAND - ATELIERS JEAN PROUVE

1903 - 1999

IMPORTANTE TABLE PIÈTEMENT TRIANGULAIRE FUSELÉ «TYPE 507» - 1952

Plateau en bois massif, piètement en tôle pliée laquée noire

Edition Steph Simon

68 x 190 x 89 cm

PROVENANCE : Galerie De Lorenzo - New-York. Collection

particulière Bruxelles

6 000 / 8 000 €



19



20



22



21

20

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

MEUBLE POUR ATELIER DE PEINTURE - CIRCA 1960

Teck massif et plaqué teinté noir
Deux exemplaires répertoriés à ce jour
84 x 108 x 62 cm

PROVENANCE : Institute of Design Department, College of Art,
Chandigarh. Bâtiment de Le Corbusier

5 000 / 7 000 €

21

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

**MEUBLE D'ARCHITECTE DE RANGEMENT À PLANS
À QUATRE TIROIRS - CIRCA 1960**

Teck massif et plaqué
69,50 x 121,50 x 90,50 cm

PROVENANCE : College of Architecture, Chandigarh

6 000 / 8 000 €

22

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

**RANGEMENT BAS À CASIERS TYPE «FILE RACK» -
CIRCA 1960**

Sisso massif
70 x 121 x 36,50 cm

PROVENANCE : Bays Building, Chandigarh

6 000 / 8 000 €

23

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

**CHAUFFEUSE BASSE DITE «KANGOUROU» -
CIRCA 1960**

Châssis en sisso massif, assise et dossier cannés
Réalisé à très peu d'exemplaires pour quelques bâtiments de
Chandigarh.

60 x 64 x 53,50 cm

PROVENANCE : Salon d'accueil du Post Graduate Institute of
Medical Education & Research (PGI) de Chandigarh

15 000 / 20 000 €



23



24

24

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

SALON COMPRENANT UNE BANQUETTE ET DEUX CHAUFFEUSES BASSES DIT «ARMLESS EASY CANE CHAIR» - CIRCA 1960

Teck massif naturel, assise et dossier en cannage refait à l'identique, galettes en crin noir et coton tissé

Chauffeuses : 70 x 48 x 62,50 cm

Banquette : 70 x 122 x 62 cm

PROVENANCE : Offert par Pierre Jeanneret à O.P.G., proche collaborateur à Chandigarh

15 000 / 20 000 €



24



25

25

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

IMPORTANT BUREAU DÉMONTABLE À CAISSON DIT «TABLE FOR DC OFFICE» - CIRCA 1960

Teck massif teinté noir, plateau en latté plaqué teck teinté noir

72 x 183 x 160 cm

PROVENANCE : Chandigarh

15 000 / 20 000 €

26

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

PAIRE DE TABOURETS D'ARCHITECTE - CIRCA 1960

Assise en teck massif naturel, piètement en tiges de fer forgé et soudé laqué gris

56 x 33,50 cm

PROVENANCE : College of Architecture, Chandigarh

3 000 / 5 000 €

27

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

PAIRE DE CHAUFFEUSES BASSES À DOSSIER FIXÉ SUR LES ACCOUDOIRS - CIRCA 1960

Structure en teck massif, assise et dossier en cannage, galettes de coton refaites au modèle

71 x 52,50 x 72 cm

8 000 / 12 000 €

28

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

FAUTEUIL «HIGH COURT» - 1955

Structure en teck massif verni, assise, dossier et accoudoirs gainés de cuir bordeaux

89 x 64 x 60 cm

2 500 / 3 500 €

29

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

PAIRE DE FAUTEUILS DE JUGE - CIRCA 1955

Structure en teck massif naturel, assises, dossiers et accoudoirs gainés de cuir rouge

123 x 72 x 67 cm

PROVENANCE : Salle de tribunal, High Court, Chandigarh, Le Corbusier architecte

10 000 / 12 000 €

30

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

SUITE DE TROIS FAUTEUILS «HIGH COURT» - 1955

Structure en teck massif verni, assise, dossier et accoudoirs gainés de cuir noir

89 x 64 x 60 cm

7 500 / 9 500 €

31

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

PAIRE DE TABOURETS DIT «V TYPE STOOLS» - CIRCA 1950

Teck massif, assise cannée en teck massif, galettes en crin noir et coton tissé

41 x 40,50 x 33 cm

PROVENANCE : Chandigarh

3 000 / 5 000 €

26



29



27



30



28



31





32

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

DIVAN BAS PIEDS COMPAS - CIRCA 1955

Bâti et pieds en teck massif, sommier en planches de cèdre, matelas en vachette blonde refait à l'identique
29,50 x 190 x 74 cm

8 000 / 12 000 €



33

CHARLOTTE PERRIAND - ATELIERS JEAN PROUVE

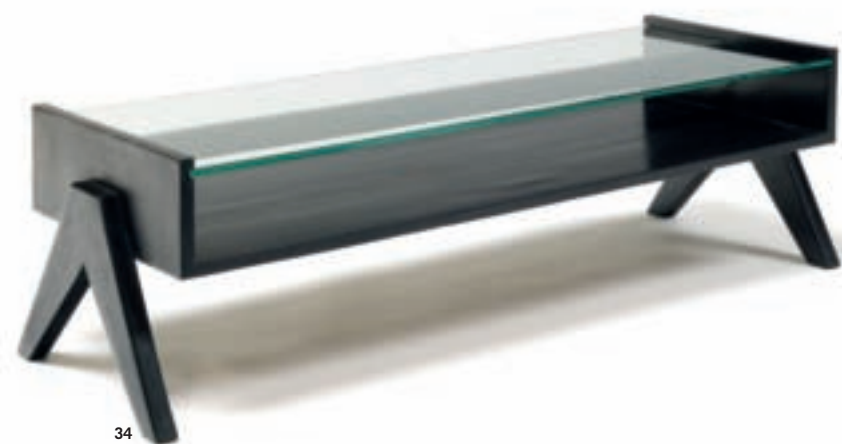
1903 - 1999

PLACARD «BRAZZA» À DEUX PORTES - 1952

Portes coulissantes en aluminium pointe de diamant laqué gris à poignées en niangon massi, cadre en tôle d'aluminium pliée laquée ivoire, bâti refait au modèle en contreplaqué teinté noir
88 x 195 x 44,50 cm

PROVENANCE : J. Barsac «Charlotte Perriand un art d'habiter» Editions Norma - Paris 2005. Modèle similaire reproduit pages 324 à 333

6 000 / 8 000 €



34

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

TABLE BASSE RECTANGULAIRE GRAND MODÈLE DITE «COFFEE TABLE» - CIRCA 1960

Pieds compas et casier ouvert en teck noirci, plateau supérieur en verre
38 x 123 x 46 cm

3 000 / 5 000 €

35

PIERRE JEANNERET

1896 - 1967

TABLE ÉCLAIRANTE DE BIBLIOTHÈQUE PETIT MODÈLE - CIRCA 1950

Teck massif et plaquage de teck, système d'éclairage indirect à réflecteur en tôle pliée et soudée laquée gris, dalle de verre sablé refait à l'identique

76,50 x 101 x 182,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : Ce modèle sera répertorié dans le catalogue raisonné «Pierre Jeanneret - Oeuvre en Inde» actuellement en préparation par Eric Touchaleaume.

25 000 / 35 000 €





36

**CHARLES - EDOUARD JEANNERET
DIT LE CORBUSIER**

1887 - 1965

LUMINAIRE TYPE «LC VII» - 1954

Réflecteurs en tôle d'aluminium laqué noir pour l'un, laqué rouge pour l'autre, piètement en tube d'acier laqué gris, platine en tôle d'acier

215 x 52 cm

PROVENANCE : Assemblée, Chandigarh, Le Corbusier architecte

15 000 / 20 000 €

37

**CHARLES - EDOUARD JEANNERET
DIT LE CORBUSIER**

1887 - 1965

BORNE ÉCLAIRANTE - 1952

Béton armé monobloc, brut de décoffrage à découpe profilée, éclairage indirect sur base rectangulaire doublée d'une plaque d'acier, trappe de visite en fonte à l'arrière

86 x 86 x 56,50 cm

PROVENANCE : Chandigarh

15 000 / 20 000 €



37



38

**CHARLES - EDOUARD JEANNERET
DIT LE CORBUSIER & PIERRE JEANNERET**

1887 - 1965 & 1896 - 1967

TABLE BASSE «TRONC D'ARBRE» - CIRCA 1956

Plateau constitué d'une épaisse section de tronc d'arbre, piètement tripode en tiges de fer rond en V se rattachant à un cerclage formant support renforcé de plateau

44,50 x 85 cm

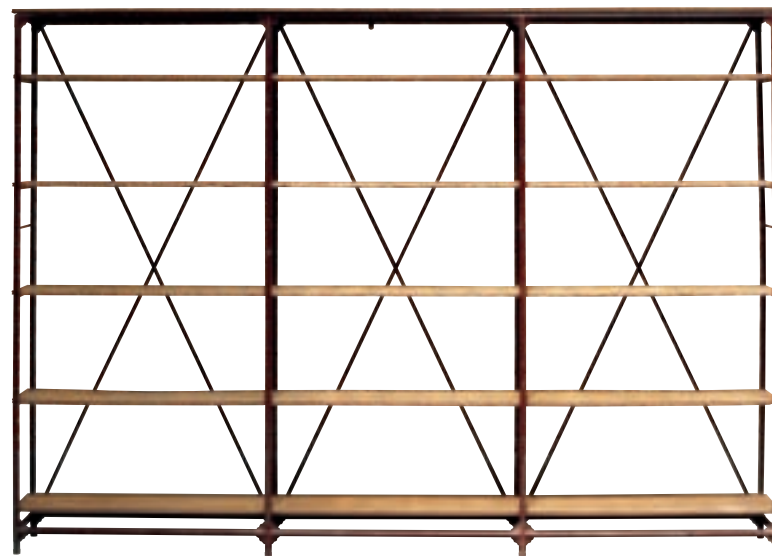
BIBLIOGRAPHIE : Collection particulière d'un ancien collaborateur de Le Corbusier et Pierre Jeanneret à Chandigarh

30 000 / 50 000 €

36



40



39



41



42

39

LERAT

RAYONNAGE MODULABLE GRAND MODÈLE - CIRCA 1930

Tubes d'acier laqués brun et étagères en frêne massif
Ce type de rayonnages ont été utilisés par Pierre Charreau dans plusieurs de ses réalisations.

202 x 282,50 x 33 cm

8 000 / 12 000 €

40

LERAT

RAYONNAGE MODULABLE PETIT MODÈLE - CIRCA 1930

Tubes d'acier laqués brun et étagères en frêne massif
202 x 190 x 23 cm

6 000 / 8 000 €

41

CHARLOTTE PERRIAND - ATELIERS JEAN PROUVE

1903 - 1999

PLACARD BRAZZA TYPE HB1 - 1952

Portes en tôle d'aluminium diamantée laquées «gris Brazza», châssis en tôle d'aluminium et d'acier laqué blanc, bâti démontable en contreplaqué marine vernis
79,5 x 173 x 36 cm

BIBLIOGRAPHIE : Mary Mc Leod «Charlotte Perriand - An Art of Living» New York, 2003, page 139

Jacques Barsac «Charlotte Perriand - Un Art d'habiter» Edition Norma, Paris 2005, pages 324 - 333

3 000 / 5 000 €

42

JEAN PROUVE

1901 -1984

TABLE «FLAVIGNY» - 1945

Piètement en tôle d'acier pliée, plateau en granito rouge et blanc d'origine

Restaurations anciennes du plateau

Plateau : 197x78 cm

72 x 203 x 82,50 cm

PROVENANCE : Préventorium de Flavigny

BIBLIOGRAPHIE : P. Sulzer «Jean Prouvé oeuvre complète volume 2 : 1934 - 1944» Editions Birkäusser - Bâle 1995. Modèle similaire reproduit pages 296 et 297

20 000 / 30 000 €



43
CLAUDE LALANNE
 née en 1924
COIFFEUSE - CIRCA 1980

Laiton patiné
 Estampillée sur un montant «Lalanne» et sur un autre «Artcurial 51/250»
 Edition Artcurial
 74 x 63 x 40 cm
6 000 / 8 000 €

44
CLAUDE LALANNE
 née en 1924
CHAISE - CIRCA 1980

Laiton patiné
 Estampillée sur un montant «Lalanne» et sur un autre «Artcurial 52/500»
 Edition Artcurial
 78 x 39 x 38 cm
5 000 / 7 000 €

45
CLAUDE LALANNE
 née en 1924

PAIRE DE CHEVETS - CIRCA 1980

Laiton patiné
 Estampillé «Lalanne 60/500 Artcurial» et «Lalanne 61/500 Artcurial»
 Edition Artcurial
 64,50 x 40 x 38 cm
10 000 / 12 000 €

46
JEAN ROYERE
 1902 - 1981

LAMPADAIRE - CIRCA 1950

Fer forgé noirci à trois lames plates en arc de cercle à trois bras de lumière sur piétement tripode, réflecteurs coniques refaits à l'identiques

161 x 60 cm

BIBLIOGRAPHIE : Mobilier et Décoration 1948, modèle similaire avec une boule dorée supplémentaire, reproduit et référencé. Le décor d'aujourd'hui, n°64, 1951, modèle similaire avec une variante au niveau du positionnement de la boule reproduit et référencé.

20 000 / 25 000 €





47



48 bis



48

47

PIERRE PAULIN

né en 1927

PAIRE DE FAUTEUILS D'HOMME - 1981

Acajou, marqueterie, cannage

Edition Pierre Paulin SARL, prototypé au Mobilier National - ARC
Estampille «Pierre Paulin - 020 ARC Mobilier National et 021 ARC
Mobilier National»

75,50 x 55,50 x 44 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catherine Gell «Pierre Paulin Designer» Editions
Archibooks et Grand-Hornu Images - Paris Hornu 2008. Modèle
similaire reproduit en couleurs page 248

2 000 / 3 000 €

48

PIERRE PAULIN

né en 1927

TABLE - 1980

Acajou et verre

Edition Pierre Paulin SARL, prototypé au Mobilier National - ARC
Estampille : 14/30

Remettre une vis plus grosse d'une de celles qui fixe un des
piètements au plateau

75 x 205 x 86 cm

5 000 / 7 000 €

48 bis

PIERRE PAULIN

né en 1927

BANQUETTE MISSISSIPPI - 1970

Structure en fibre de verre garnie de mousse recouverte de laine
Edition Alpha International

Un élément : 59 x 60 cm

59 x 60 x 68 cm

2 500 / 3 500 €



49

INGO MAURER

né en 1932

PROTOTYPE DU LUMINAIRE
«LIVING VEGAS» - 2007

Tubes au néon, métal chromée et aluminium.

100 x 31 cm

BIBLIGRAPHIE : Catalogue de l'exposition du Cooper-Hewitt Museum à New York « Provoking magic – Lighting of Ingo Maurer » Editions du Cooper-Hewitt, National Design Museum – New York 2007. Exemplaire reproduit en couleur page 143.

12 000 / 15 000 €



50

INGO MAURER

né en 1932

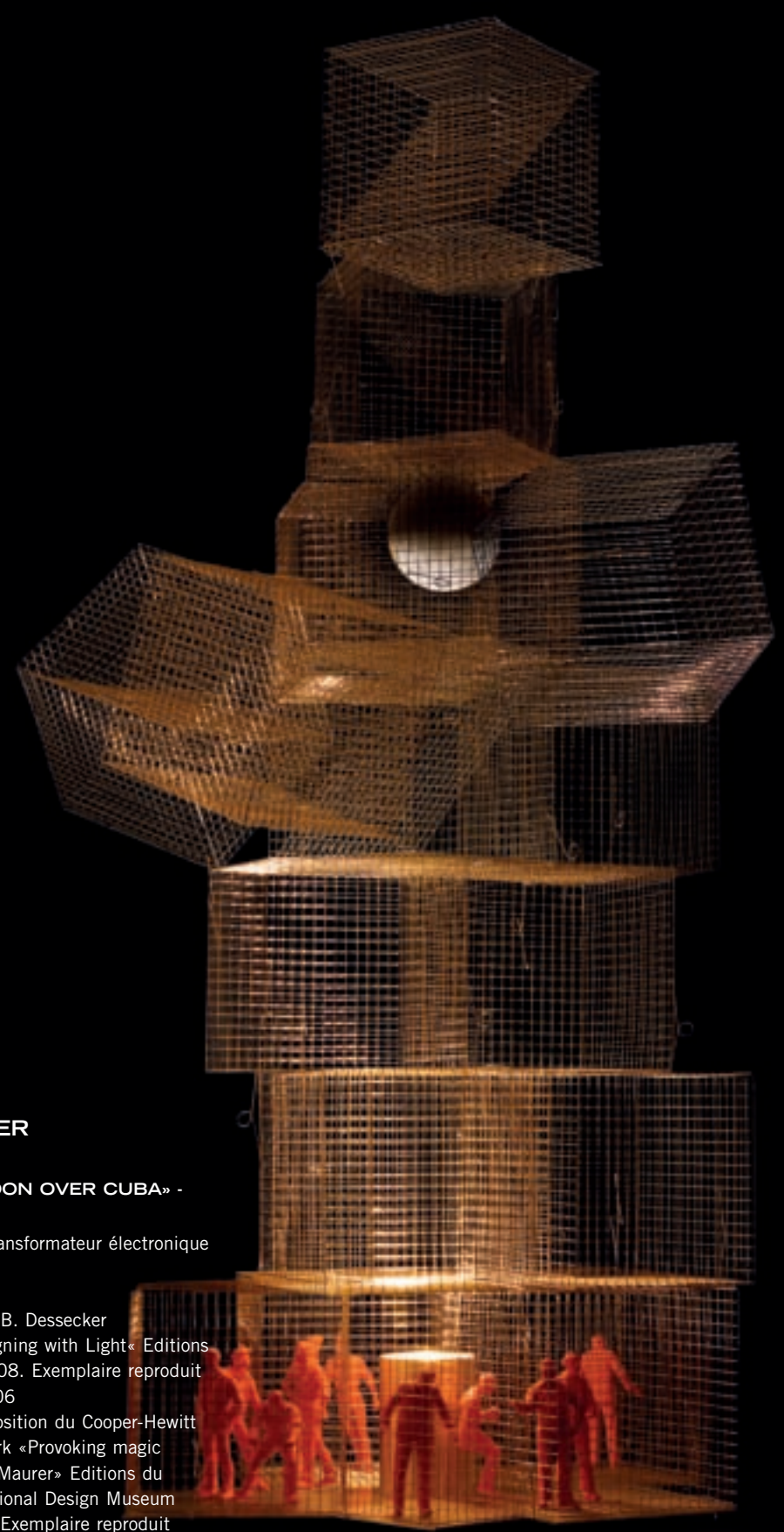
PROTOTYPE DU LUMINAIRE
«EXIT-LÜSTER» - 2008

Acrylique, acier, aluminium, boîtier lumineux en laiton, suspension par quatre câbles

60 x 60 x 150 cm

35 000 / 45 000 €

Handwritten signatures and notes in white ink on a dark background.



51

INGO MAURER

né en 1932

LUMINAIRE «MOON OVER CUBA» - 2007

Acier, or, laiton. Transformateur électronique à curseur.

90 x 40 x 40 cm

BIBLIOGRAPHIE : B. Dessecker «Ingo Maurer Designing with Light» Editions Prestel Munich 2008. Exemplaire reproduit en couleur page 106

Catalogue de l'exposition du Cooper-Hewitt Museum à New York «Provoking magic – Lighting of Ingo Maurer» Editions du Cooper-Hewitt, National Design Museum – New York 2007. Exemplaire reproduit en couleur page 91.

12 000 / 15 000 €



52

INGO MAURER

né en 1932

PROTOTYPE DE LA LAMPE «YEAR OF THE RAT» - 2008

Cages métalliques dorées, base en laiton, rats en caoutchouc portant des masques rouges

40 x 40 x 108 cm

25 000 / 35 000 €



53

INGO MAURER

né en 1932

PROTOTYPE DU LUMINAIRE «SHANGAI PANG» - 2006

Cages métalliques dorées, boîtier lumineux en laiton, rats en caoutchouc portant des masques rouges, suspension par quatre câbles

Deux exemplaires au total

96 x 96 x 96 cm

EXPOSITIONS : Présenté à Krizia en 2006 à Milan

25 000 / 35 000 €



54

INGO MAURER

né en 1932

PROTOTYPE «HENRY HUDSON» - 2000

Aluminium, quatre segments, intérieur vernis couleur

120 x 286 cm

PROVENANCE : Prototype réalisé pour le Henry Hudson Hotel de New York

45 000 / 50 000 €



55

INGO MAURER

né en 1932

EXCEPTIONNEL LUMINAIRE «GOLDEN RIBBON» - 2005

Aluminium doré à la feuille d'or et martelé manuellement
Composé de deux parties reliées par six vis dorées, suspension
par sept câbles
60 x 950 cm

PROVENANCE : Pièce unique - commande spéciale, Hong Kong

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de l'exposition du Cooper-Hewitt
Museum à New York « Provoking magic – Lighting of Ingo Maurer
» Editions du Cooper-Hewitt, National Design Museum – New York
2007. Exemple reproduit en couleur pages 36 et 37.

130 000 / 150 000 €

56

INGO MAURER

né en 1932

EXCEPTIONNEL MUR DE LUMIÈRE «ROSE, ROSE ON THE WALL» - 2006

PROVENANCE : Cette œuvre a été créée et présentée pour l'exposition Spazio Krizia à Milan en 2006. Elle a depuis été présentée dans de nombreuses expositions à Frankfort, Tokyo et New-York. Commande spéciale

365 x 565 cm

BIBLIOGRAPHIE : B. Dessecker «Ingo Maurer Designing with Light» Editions Prestel Munich 2008. Exemple reproduit en couleur pages 264 et 265

Catalogue de l'exposition du Cooper-Hewitt Museum à New York «Provoking magic – Lighting of Ingo Maurer» Editions du Cooper-Hewitt, National Design Museum – New York 2007. Exemple reproduit en couleur pages 10 et 11.

80 000 / 100 000 €



57

INGO MAURER & AXEL SCHMID

né en 1932

PROTOTYPE DE LA LAMPE DE TABLE «24 KARAT» - 2005

Métal brut, résine plastique et feuille d'or.
Structure métallique : 33 x 33 cm, hauteur 43 cm

3 000 / 5 000 €

58

INGO MAURER

né en 1932

**PROTOTYPE DU LUMINAIRE
«ZUFALL VERSION TABLE» - 2008**

Silicone, Corian noir, aluminium.

BIBLIOGRAPHIE : B. Desecker «Ingo Maurer Designing with Light»
Editions Prestel Munich 2008. Modèle similaire reproduit en couleur
page 274

6 000 / 8 000 €

59

INGO MAURER

né en 1932

**PROTOTYPE DU LUMINAIRE
«ZUFALL VERSION SUSPENSION» - 2008**

Silicone teinté et métal.
Longueur maximum : 260 cm

5 000 / 7 000 €

60

INGO MAURER & AXEL SCHMID

né en 1932

PROTOTYPE DE LA LAMPE DE TABLE «24 KARAT» - 2005

Métal laqué, résine plastique et feuille d'or.
Structure rouge : 33 x 33 cm, hauteur 48 cm

4 000 / 6 000 €



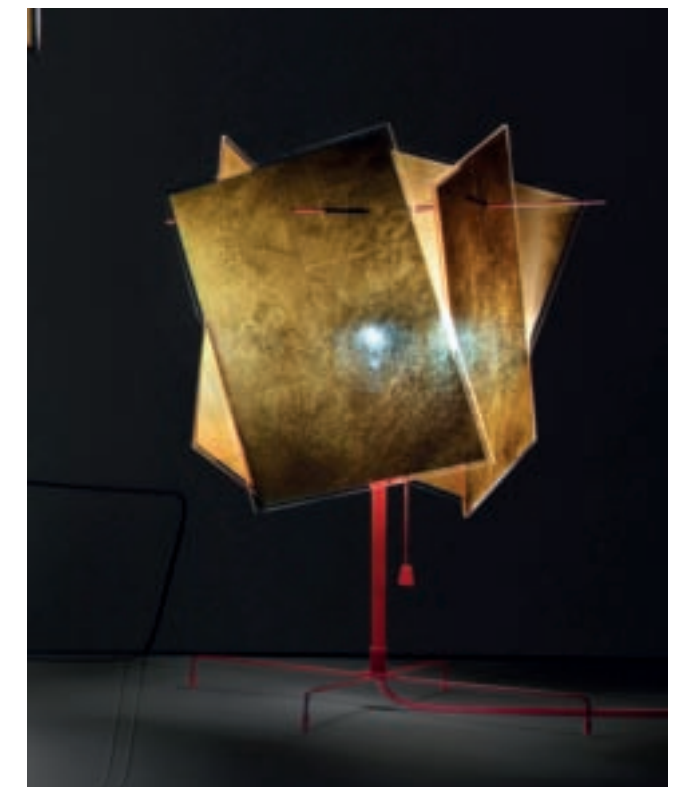
57



59



58



60



61

RON ARAD

né en 1951

«D-SOFA» - 1994

Acier poli miroir

Edition One Off

Edition de vingt pièces

Signé 11/20

97 x 217 x 86 cm

BIBLIOGRAPHIE : «Ron Arad talks to Mathew Collins» Editions Phaidon - Londres 2004. Modèle similaire reproduit en couleur pages 90 et 91

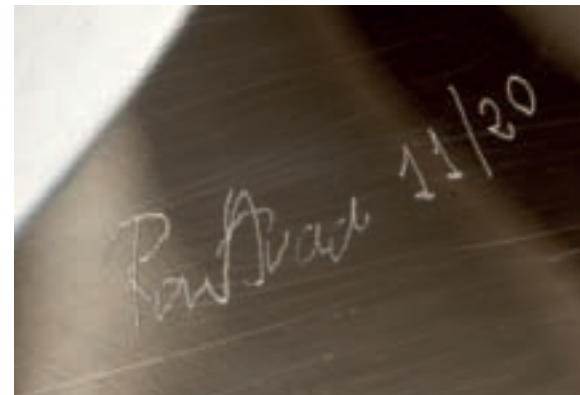
Catalogue de l'exposition au Centre Pompidou « Ron Arad No Discipline » Editions du Centre Pompidou – Paris 2008. Modèle similaire reproduit en couleur page 105.

Catalogue de l'exposition de la Galerie Barry Friedman « Ron Arad, A retrospective exhibition 1981-2004 » Editions BF – New York 2005. Modèle similaire reproduit en couleur page 28.

D. Sudjic « Ron Arad » Editions Lawrence King – Londres 1999.

Modèle similaire reproduit en couleur page 78.

100 000 / 150 000 €



Le D-Sofa, également nommé « St.St. sofa », est la dernière oeuvre en métal de Ron Arad réalisée à Londres dans son atelier, le ONE OFF studio. A partir de 1994, ses créations, destinées à être produites en métal, seront essentiellement réalisées par une manufacture italienne. Ce sofa aux lignes puissantes, aux volumes dynamiques n'est rien de moins que l'ultime « manuscrit » de Arad a pouvoir être considérée comme une pièce de studio, un exercice de style pour ce Maître du métal !

62

RON ARAD

né en 1951

FAUTEUIL «WELL TEMPERED CHAIR» - 1986

Feuilles d'acier trempé (tempered) inoxydable, écrous papillons
Edition Vitra - épuisée
75 x 94 x 77 cm



BIBLIOGRAPHIE : «Ron Arad talks to Matthew Collins» Editions Phaidon - Londres 2004. Modèle similaire reproduit en couleur page 13
D. Sudjic « Ron Arad – Restless Furniture » Editions Rizzoli – New York 1989. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 70.
Catalogue de l'exposition au Vitra Design Museum « Sticks & Stones One Offs & Short Runs Ron Arad 1980-1990 » Editions Vitra Design Museum – Weil am Rhein 1990. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 75.
Catalogue de l'exposition au Centre Pompidou « Ron Arad No Discipline » Editions du Centre Pompidou – Paris 2008. Modèle similaire reproduit en couleur page 174.
Catalogue de l'exposition de la Galerie Barry Friedman « Ron Arad, A retrospective exhibition 1981-2004 » Editions BF - New York 2005. Modèle similaire reproduit en couleur page 21.
D. Sudjic «Ron Arad» - Editions Laurence King - Londres 1999. Modèle similaire reproduit en couleur page 40

12 000 / 15 000 €



63

RON ARAD

né en 1951

**LAMPE MOTORISÉE ET TÉLÉCOMMANDÉE
«AERIAL LIGHT» - 1981**

Mécanisme d'antenne de voiture télécommandée, base en fonte d'acier patiné
Edition One Off
76,50 x 60 x 21 cm

BIBLIOGRAPHIE : D. Sudjic «Ron Arad» Edition Laurence King - Londres 1999. Modèle similaire reproduit en couleur page 13
D. Sudjic « Ron Arad – Restless Furniture » Editions Rizzoli – New York 1989. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 36.
Catalogue de l'exposition au Vitra Design Museum « Sticks & Stones One Offs & Short Runs Ron Arad 1980-1990 » Editions Vitra Design Museum – Weil am Rhein 1990. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 22.
Catalogue de l'exposition au Centre Pompidou « Ron Arad No Discipline » Editions du Centre Pompidou – Paris 2008. Modèle similaire reproduit en couleur page 74.
Catalogue de l'exposition de la Galerie Barry Friedman « Ron Arad, A retrospective exhibition 1981-2004 » Editions BF – New York 2005. Modèle similaire reproduit en couleur page 100. Catalogue de l'exposition «Sticks ans Stones One Offs & Short Runs Ron Arad 1980 - 1990» Vitra Design Museum Editeur - Weil am Rhein 1990. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 23

5 000 / 7 000 €



64



65



66

64

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DU BRIDGE «MR BUGATTI TYPE RACING» - HIVER 2005

Tôle d'acier laminée de 2/10 mm froissée et soudée à l'étain et laquée brillant direct vert profond et blanc. Remplissage mousse PU à deux composants.

Prototype non édité réalisé par l'artiste

Pièce unique datée, signée et annotée «Prototype 1/1»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

77,50 x 43 x 48 cm

7 000 / 9 000 €

65

FRANÇOIS AZAMBOURG

Né en 1963

PROTOTYPE DE LA SUSPENSION LUMINEUSE «GAVOTTE» - PRINTEMPS 2007

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct blanc. Feutre de laine noire à l'intérieur. Éclairage par trois lampes à incandescence

Pièce datée, signée et annotée «Prototype 2/4»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

73 x 40 x 80 cm

2 000 / 3 000 €

66

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DU TABOURET HAUT «MISTER BUGATTI» - FÉVRIER 2006

Tôle d'acier laminée de 2/10 de mm, froissée et soudée à l'étain.

Couture métal visible. Remplissage mousse PU à deux composants.

Laqué brillant direct rouge

Prototype réalisé par l'artiste

Pièce unique datée 2006, signée et annotée «Prototype 1/1»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg».

65 x 34,50 x 35 cm

3 500 / 4 500 €

67

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**ENSEMBLE DE DEUX PROTOTYPES DE TRÉTEAUX
«MISTER BUGATTI» - PRINTEMPS 2007**

Tôle d'acier laminée de 2/10 mm froissée et soudée à l'étain et laquée brillant direct gris pour l'un et bleu pour l'autre. Remplissage mousse PU à deux composants.

Prototype non édité réalisé par l'artiste

Pièce unique datée, signée et annotée «Prototype 1/2» pour l'un et «Prototype 2/2» pour l'autre

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

70 x 30 x 81 cm

4 000 / 6 000 €

68

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**PROTOTYPE DE LA SUSPENSION LUMINEUSE
«GAVOTTE» CARRÉE - 2008**

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain. Laqué brillant direct bleu. Source lumineuse incandescente

Prototype non édité réalisé par l'artiste

Pièce datée 2009 et signée.

35 x 26 x 80 cm

2 000 / 3 000 €

69

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**PROTOTYPE DU LUMINAIRE SUR PIED «GAVOTTE» -
JANVIER 2008**

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct bleu. Peinture blanche sur la face interne. Eclairage par lampe incandescence

Prototype réalisé par l'artiste

Pièce datée, signée et annotée «Prototype»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

51,50 x 20,50 x 22 cm

2 000 / 3 000 €

70

FRANÇOIS AZAMBOURG

Né en 1963

PROTOTYPE DU FAUTEUIL « GRILLAGE BLEU» - 2008

Tôle d'inox déployée, froissée et soudée. Piètement en structure métallique, diamètre 16, soudé. Peinture époxy bleu clair

Pièce unique non éditée réalisée par l'artiste

Pièce signée, datée et annotée «2/2»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

65 x 95 x 67 cm

3 000 / 4 000 €



68



67



69



70



71



73

71

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE LA SUSPENSION LUMINEUSE «GAVOTTE» - PRINTEMPS 2007

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct gris. Feutre de laine noire à l'intérieur. Eclairage par trois lampes à incandescence

Prototype réalisé par l'artiste

Pièce datée, signée et annotée «Prototype 4/4»

Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

73 x 40 x 80 cm

2 000 / 3 000 €

72

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

MAQUETTE DE LAMPE À POSER «FAISCEAU» - 2006

Fibres optiques alimentées par des diodes. Transformateur

Modèle d'étude de la lampe «Faisceau» éditée par ligne Roset, réalisée par l'artiste

50 x 1,60 cm

500 / 700 €

73

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE LA SUSPENSION LUMINEUSE «GAVOTTE» - PRINTEMPS 2007

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct blanc. Feutre de laine noire à l'intérieur. Eclairage par trois lampes à incandescence

Pièce datée, signée et annotée «Prototype 3/4»

Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

73 x 40 x 80 cm

2 000 / 3 000 €



72



74

74

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DU LUMINAIRE «TRÈS JOLI» - 2009

Structure contreplaqué 9mm découpé à l'eau et collé. Entoilage film thermo rétractable rouge et transparent. Deux sources lumineuses halogènes

Prototype réalisé par l'artiste

Pièce signée et datée 2009.

75 x 100 x 37,50 cm

3 000 / 4 000 €

75

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DU FAUTEUIL «POUF» - 2001

Tube de feutre en polyester thermodurcissable

Pièce signée et datée «2001».

Réalisation Dufлот.

69 x 53 cm

200 / 300 €



75

76

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**EXCEPTIONNEL EXEMPLAIRE DE LA CHAISE
«VERY NICE BALSA - 950 GRAMMES» - 2002**

Structure couples et longerons en balsa de 10x10 mm. Entoilage film polyester rouge de fabrication spéciale thermocollé et thermorétracté
Premier prototype de recherche non édité.

Pièce unique datée «6/09/02», signée et annotée au feutre
«Prototype 1/1»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»
79 x 36 x 48 cm

8 000 / 10 000 €



77

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**MAQUETTE AU 1/5 DE LA CHAISE «VERY NICE BALSA» -
2002**

Structure couples et longerons en balsa. Entoilage film polyester rouge de fabrication spéciale thermocollé et thermorétracté
Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

16,50 x 7,30 x 10 cm

2 000 / 3 000 €





78

78

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE LA CHAISE «VERY NICE BBB VERSION CUIVRE» - JANVIER 2007

Structure en contreplaqué bouleau de 9mm découpé à l'eau et collé, tôle de cuivre rouge de 2/10 mm soudée et gaufrée sur la structure, petits clous cuivre, soudure à l'étain

Modèle de recherche non édité

Pièce unique datée 2007, signée et annotée «Prototype 1/1» et «Modèle BBB»

Étiquette autocollante « Hand Made François Azambourg»
82,50 x 36 x 49 cm

4 000 / 6 000 €

79

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE RECHERCHE DE LA TABLE BASSE «KREOLE CUIVRE 1/1» - 2009

Tôle de cuivre rouge de 3/10 mm. Tôle froissée par le gonflage. Remplissage incomplet de mousse PU rigide Bi composants.

Pièce unique réalisée par l'artiste

Pièce signée et datée

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»
30,50 x 65 x 40 cm

3 000 / 4 000 €



79

80

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DU VASE «DOUGLAS» ET SON MOULE - 2008

Vase en verre soufflé. Pièce signée, datée «2008» et annotée «CIAV Prototype»

17,5 x 12,5 x 12,5 cm

Moule en bois de Douglas. Pièce signée, datée «2008» et annotée «CIAV»

15,3 x 20,2 x 16,8 cm

Réalisation CIAV à Meisenthal

400 / 600 €

81

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE LAMPE DE TABLE «SPOUTNIK» - 2009

Structure en contreplaqué 3mm découpé laser et collé. Entoilage pongé de soie, verni cellulosique. Source lumineuse fluorescente

Prototype non édité réalisé par l'artiste

Pièce unique datée «2009» et signée

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg».

50 x 35 x 20 cm

2 000 / 3 000 €



80

82

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

PROTOTYPE DE LA CHAISE «VERY NICE VERSION VERNIE» - JANVIER 2003

Structure en contreplaqué bouleau de 9 mm découpé à l'eau et collé,

renfort avant en sapin. Vernis marin à base de lin-ambre

Quatrième prototype de recherche

Pièce unique signée, datée «2004» et annotée au feutre

«Prototype 1/1»

Étiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

3 000 / 4 000 €



81



82

83

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**PROTOTYPE DU TABOURET À HAUT DOSSIER
«MISTER BUGATTI» - MARS 2006**

Tôle d'acier laminée de 2/10 mm froissée et soudée à l'étain et laquée brillant direct noir. Remplissage mousse PU à deux composants.

Prototype réalisé par l'artiste

Pièce unique datée, signée et annotée «Prototype 1/1»

Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

100,50 x 34 x 49 cm

4 000 / 6 000 €

84

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**PROTOTYPE DU LUMINAIRE SUR PIED «GAVOTTE» -
JANVIER 2008**

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct jaune. Source lumineuse incandescente.

Prototype non édité réalisé par l'artiste

Pièce datée 2009 et signée

Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg».

201 x 80 x 50 cm

3 500 / 4 500 €

85

FRANÇOIS AZAMBOURG

né en 1963

**PROTOTYPE DU LUMINAIRE SUR PIED «GAVOTTE» -
JANVIER 2008**

Fer blanc froissé de 25/100 de mm soudé à l'étain et laqué brillant direct bleu. Source lumineuse incandescente.

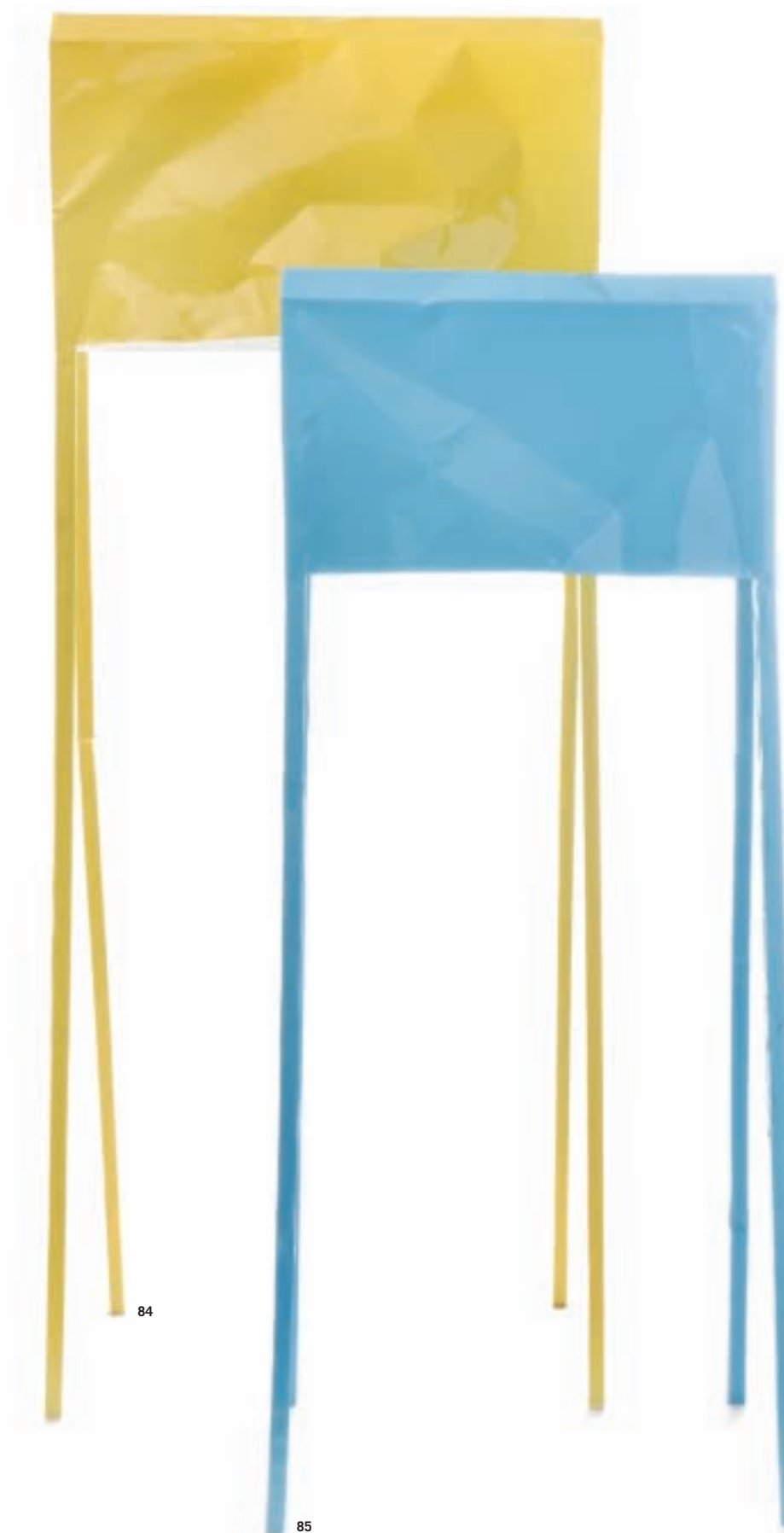
Prototype non édité réalisé par l'artiste

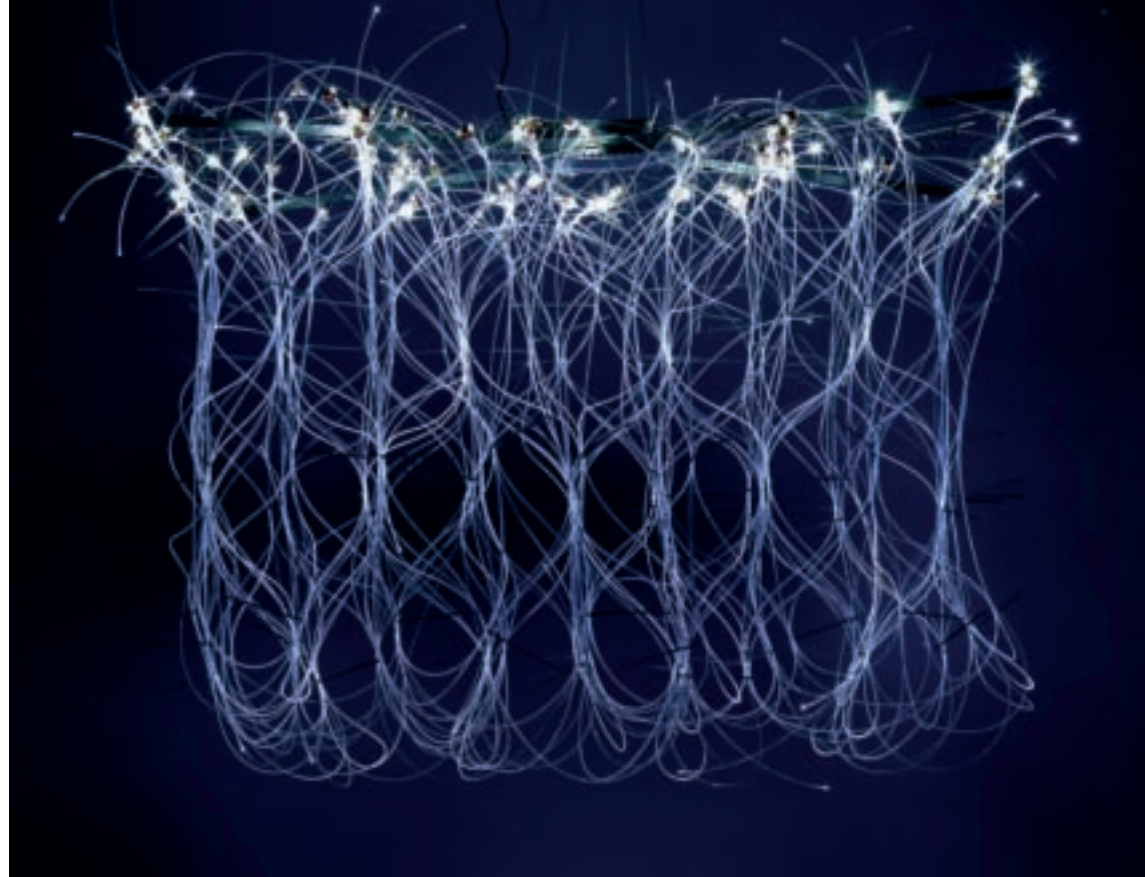
Pièce datée, signée et annotée «Prototype 1/1»

Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»

163 x 64 x 50 cm

3 500 / 4 500 €





86

FRANÇOIS AZAMBOURG
né en 1963

PROTOTYPE DE LA SUSPENSION LUMINEUSE «PAVÉ» - 2009

Réseau de 96 fibres optiques à émission latérale éclairé par 96 diodes de 1W. Transformateur en partie supérieure
Prototype réalisé par l'artiste
Pièce unique signée, datée «2009 et annotée «Prototype»
Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg»
90 x 120 x 70 cm

2 000 / 3 000 €

FRANÇOIS AZAMBOURG
né en 1963

PROTOTYPE DE LA CHAISE «PETITE GIGUE» - PRINTEMPS 2007

Chêne laqué rouge mat
Prototype non édité
Pièce unique datée, signée et annotée «Prototype 2/2»
69 x 41 x 46 cm

700 / 900 €

FRANÇOIS AZAMBOURG
né en 1963

PROTOTYPE DE LA CHAISE «PETITE GIGUE» - PRINTEMPS 2007

Chêne teinté noir et verni
Prototype non édité
Pièce unique datée, signée et annotée «Prototype 1/2»
69 x 41 x 46 cm

700 / 900 €

FRANÇOIS AZAMBOURG
né en 1963

PROTOTYPE DE LA CHAISE «PETITE GIGUE» - PRINTEMPS 2007

Chêne, balsa. Colle de poisson. Marouflage kraft. Vernis gomme laque.
Prototype non édité réalisé par l'artiste
Pièce unique signée, tamponnée, datée «2007» et annotée «Prototype 980g»
Etiquette autocollante «Hand Made François Azambourg».
69 x 41 x 46 cm

3 000 / 4 000 €



87



89



88



90

90

MARIA PERGAY

née en 1930

TABLE «GERBE» - 1972

Piètement faisceau en lame d'acier courbé, plateau en verre

Numérotée «015»

74 x 200 x 115 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Demisch «Maria Pergay between ideas and design» Edition Demisch Danant - New York 2006. Modèle similaire reproduit en couleur pages 46 et 49

10 000 / 15 000 €

91

JANSEN

IMPORTANTE TABLE CONSOLE - CIRCA 1970

Piètement en feuille de métal pliée, plateau rectangulaire à angles

arrondis en verre fumé

72 X 304 x 90 cm

BIBLIOGRAPHIE : J. Archer Abbott «Jansen Furniture» Acanthus Press - New York 2007. Modèle à un pied reproduit en couleur page 234

5 000 / 7 000 €



91

92

ETTORE SOTTASS

1917 - 2007

ETAGÈRE «BEVERLY CABINET» - 1981

Structure en multiplis, placage en laminé Print d'Abet Laminati,

éclairage extérieur

Signée et numérotée «n° 04»

Memphis Editeur

Plaque de l'éditeur

228 x 175 x 49 cm

BIBLIOGRAPHIE : B. Radice «Ettore Sottsass a critical biography»

Edition Thames & Hudson - Londres 1993. Modèle similaire reproduit en couleur page 30

«Ettore Sottsass Jnr» Penny Sparke The Design Council - Londres 1982. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 81

5 000 / 7 000 €



92



93

**ELISABETH GAROUSTE
MATTIA BONETTI**

nés en 1949 et 1953

LAMPE NAPOLI - 1987

Bronze Patiné
Edition Néotu
37 x 14 cm

BIBLIOGRAPHIE : «Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti» Editions Michel Aveline – Paris 1990. Modèle similaire reproduit en couleur page 83.

4 000 / 6 000 €

94

JOSEPH ANDRÉ MOTTE

Né en 1925

**IMPORTANT CANAPÉ EN 9 ÉLÉMENTS MODULABLES -
CIRCA 1965**

Structure type coque en polyester renforcé de fibre de verre. Assise et dossier en mousse recouverts de drap de laine rouge.
66 x 380 x 75 cm

PROVENANCE : Siège du magazine «Le Point» - Paris

2 500 / 3 500 €

95

BRUNO MUNARI

1907 - 1998

ÉLÉMENT D'AMEUBLEMENT «ABITACOLO» - 1971

Métal laqué rouge, éléments en bois et formica

Edition Robots

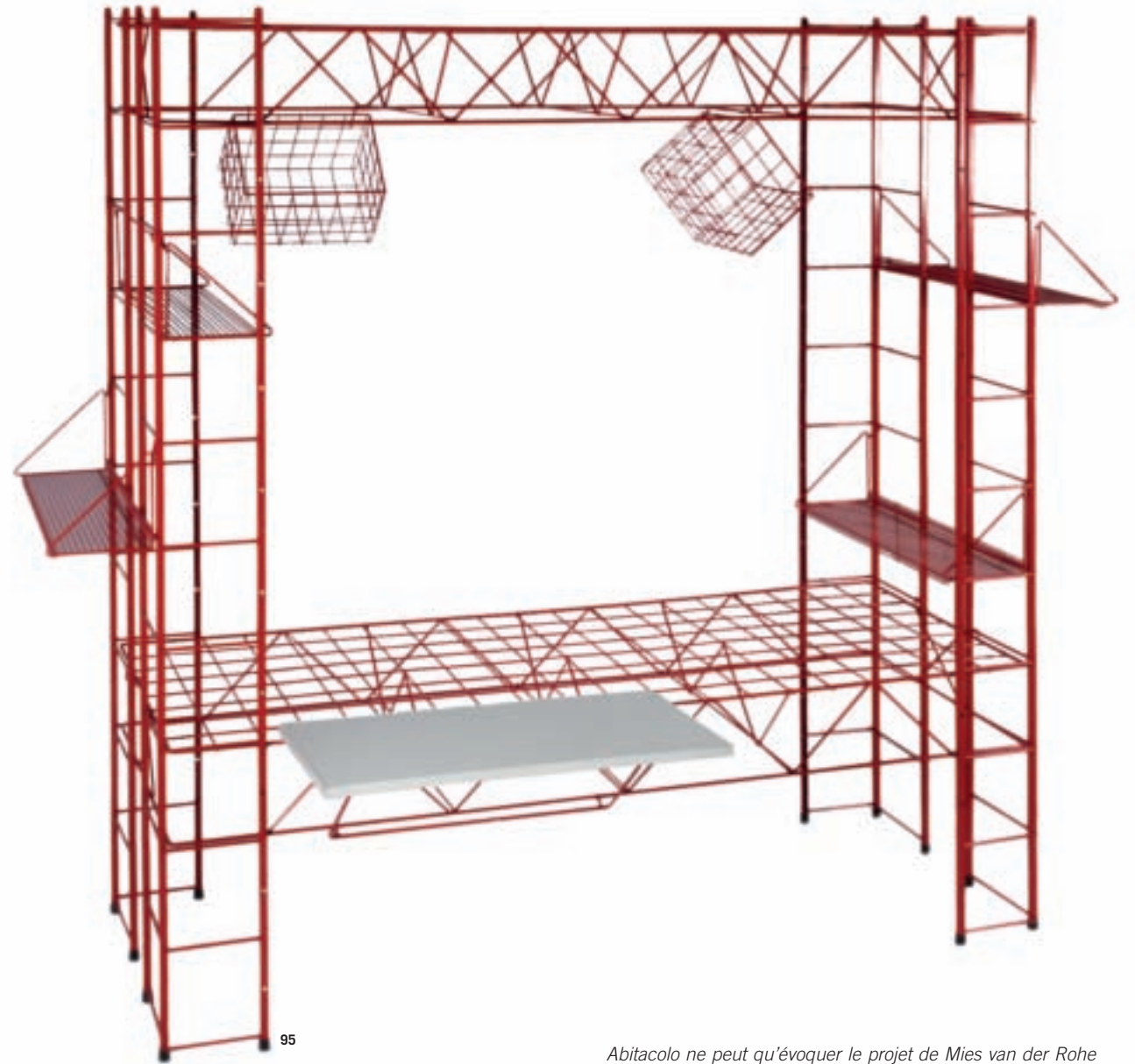
205 x 236 x 83 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Tanchis « Munari – L'art est un métier » Editions Philippe Sers – Paris 1987. Modèle similaire reproduit en couleur page 68.

Catalogue de l'exposition à la Rotonda di via Besana à Milan « Bruno Munari » Editions Silvana – Milan 2007. Modèle similaire reproduit en couleur page 91.

Catalogue de l'exposition « Omaggio a Bruno Munari » Editions Mazzotta – Milan 2000. Modèle similaire reproduit en couleur page 83.

1 500 / 2500 €



95



94

*Abitacolo ne peut qu'évoquer le projet de Mies van der Rohe
« Less is more ».
Mais Munari a abaissé le seuil du « moins »
Sur Abitacolo Munari écrit :
«De deux mètres de haut
Il est en acier avec une peau époxydique
D'une structure réduite à l'essentiel
Un espace délimité et ouvert aussi .../...
C'est un grand objet sans ombre
Un module habitable
Un habitacle
Il contient toutes les choses personnelles
Il contient des microcosmes
C'est un placenta d'acier plastifié.../...
Une tanière légère et transparente ou bien fermée
Un espace caché au milieu des gens
Un espace propre
C'est le minimum et il donne le maximum.../...»*



96

96
HORST BRÜNING

BUFFET - CIRCA 1960

Coffrage en bois verni, portes en aluminium brossé, intérieur en contreplaqué blanc
45 x 321 x 45 cm

3 500 / 4 500 €

97
PREBEN FABRICIUS & JORGEN KASTHOLM
1931 - 1984 & né en 1931

PAIRE DE CHAISES FK6726 - 1963

Piètement en métal brossé, assise et dossier recouverts de cuir naturel

Edition Kill International
98 x 70 x 43 cm

2 500 / 3 500 €

98
GINO SARFATTI
1912 - 1985

LAMPADAIRE - CIRCA 1950

Métal laqué noir, laiton, plexiglas
Edition Arteluce
152,50 x 50 cm

4 500 / 5 500 €

99
ARNE JACOBSEN
1902 - 1971

FAUTEUIL «EGG CHAIR» - 1963

Coque en fibre de verre moulée, garnie de mousse recouverte de cuir, piètement pivotant en fonte d'aluminium
Edition Fritz Hansen
105 x 84 x 78 cm

4 500 / 5 500 €

100
GRETA GROSSMAN

LUMINAIRE « GRASSHOPPER » - 1950

Métal laqué crème et laiton
Edition Ralph O. Smith
131,50 x 31 x 55 cm

2 000 / 3 000 €

101
POUL KJAERHOLM
1929 - 1980

PAIRE DE CHAISES «PK11» - 1957

Structure en lame d'acier brossé, dossier tournant en frêne massif, assise en cuir naturel

Edition Kold Christensen
Estampille de l'éditeur sur le châssis
65 x 63 x 46 cm

3 000 / 5 000 €

102
ARNE JACOBSEN
1902 - 1971

LUMINAIRE «AJ ROYAL» - 1955

Base et fût en métal laqué kaki, réflecteur en toile beige
Edition Louis Poulsen

Modèle créé et destiné à l'équipement des chambres du Royal Hotel à Copenhague.

PROVENANCE : Immeuble SAS « Royal Hotel » à Copenhague
182,50 x 22,50 x 36 cm

1 500 / 2 000 €



97



100



98



101



99



102



103

103
RICHARD SCHULTZ
né en 1926

DAYBED - CIRCA 1955

Piètement en métal chromé recouvert de
laine chiné marron
Edition Knoll International
71 x 198 x 84 cm

2 000 / 3 000 €

104
FLORENCE KNOLL
née en 1917

TABOURET - CIRCA 1950

Piètement en métal laqué blanc, plateau en
bois laqué noir
Manques de peinture sur le piètement
et le plateau
46 x 34 cm

BIBLIOGRAPHIE : Steven & Linda Rouland
« 1938-1960 Knoll Furniture » Edition Schiffer -
1999. Modèle similaire reproduit en couleur
page 55

500 / 700 €

105
ALVAR AALTO
1898 - 1976

**ENSEMBLE COMPOSÉ D'UNE TABLE
ET DE DEUX CHAISES - CIRCA 1938**

Bouleau
Edition Artek
Chaises - création 1934 modèle circa 1945
Table : 74 x 106 x 75 cm
Chaises : 66 x 35,50 x 37 cm
Important manque sur le piètement d'une
des chaises

1 500 / 2 000 €

106
VERNER PANTON
1926 - 1998

**SUITE DE TROIS CHAISES
«PANTONIC» -**

Bois laqué rouge, bleu et jaune
Edition Studio HÅG
91 x 43 x 51 cm

1 800 / 2 200 €

107
MARIO BELLINI
né en 1935

**SUITE DE HUIT CHAISES
«CAB N°412» - 1976**

Structure en acier soudé émaillé garnie de
mousse recouverte de cuir surpiqué gris
Edition Cassina
Estampille de l'éditeur
80 x 47 x 41,50 cm

1 600 / 2 000 €

108
OLIVIER MOURGUE
né en 1939

CHAISE BOULOUM - 1969

Polyester renforcé de fibre de verre
Edition Airborne
Manques sur les côtés
60 x 60 x 137 cm

2 000 / 3 000 €

109
CHRISTIAN MEGERT
né en 1936

TABLE BASSE «LICHTOBJEKT» - 1978

Structure laquée noire, miroir infini éclairant
Edition Rosenthal
Plaque de l'éditeur
Numérotée 74/100
25 x 150 x 87 cm

3 500 / 4 500 €

110
SORI YANAGI
né en 1915

**PAIRE DE TABOURETS «ELEPHANT» -
CRÉATION 1954**

Polyester renforcé de fibre de verre
33 x 44 cm

1 000 / 1 500 €

111
SORI YANAGI
né en 1915

**PAIRE DE TABOURETS «ELEPHANT» -
CRÉATION 1954**

Polyester renforcé de fibre de verre
Edition Kotobuki
Estampille de l'éditeur dans la masse
37 x 55 cm

1 000 / 1 500 €

112
MARC HELD
né en 1932

LIT JAUNE -

41 x 227 x 207 cm

2 500 / 3 500 €



104



107



111

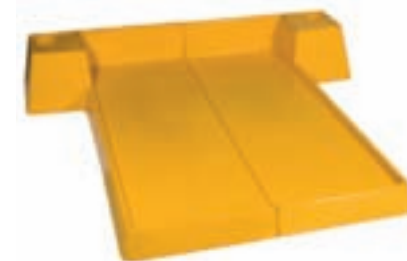
112



105



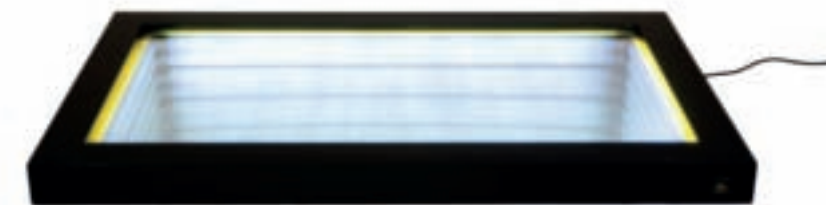
108



113



106



109

CONDITIONS GÉNÉRALES D’ACHAT

ARTCURIAL - ARTCURIAL - ARTCURIAL

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjudgé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:

1) Lots en provenance de la CEE :

• **De 1 à 15 000 euros** : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros** : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ○)**.

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;

- par chèque ou virement bancaire;

- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** serait

avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

5 - Prémption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de prémption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la prémption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la prémption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et

notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

• **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
FORTIS 

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by oral notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word “adjudgé” or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

- **From 1 to 15 000 euros** : 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).

- **From 15 001 to 600 000 euros** : 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).

- **Over 600 001 euros** : 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(identified by an ☉)**.

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as “procédure de folle enchère”. If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after “procédure de folle enchère” if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or

representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).

- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be stored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.

Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :

FORTIS 

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 - Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com - contact@artcurial.com

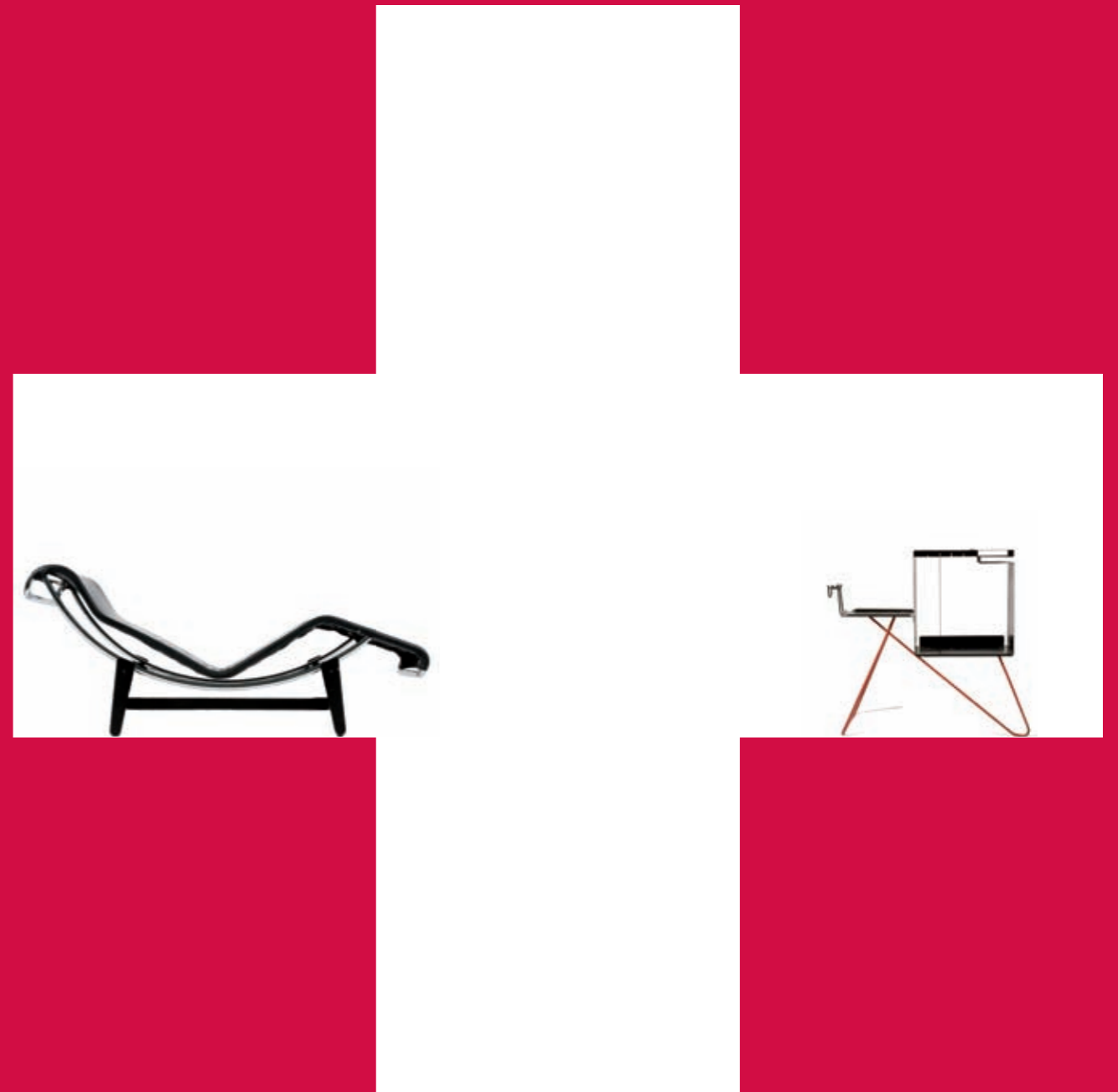
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN
ARTCURIAL

SWISS MADE

MARDI 16 JUIN 2009 PARIS

01555

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN



SWISS MADE

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

MARDI 16 JUIN 2009 - 21H



SWISS MADE

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

MARDI 16 JUIN 2009 À 21H

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0)1 42 99 20 48

COMMISSAIRE PRISEUR :
Hervé Poulain

SPÉCIALISTES :
Fabien Naudan, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 19 - fnaudan@artcurial.com
Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24 - hwilmotte@artcurial.com

RENSEIGNEMENTS :
Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 48 - acozon@artcurial.com

ORDRE D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Marianne Balse
+33 (0)1 42 99 20 51 - bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Nicole Frerejean
+33 (0)1 42 99 20 45 - nfrerejean@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :
Sandrine Abdelli
+33 (0)1 42 99 20 06 - sabdelli@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 12 juin	11h – 19h
Samedi 13 juin	11h – 19h
Dimanche 14 juin	11h – 19h
Lundi 15 juin	11h – 19h

VENTE :
Mardi 16 juin à 21h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N°1555





ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT DESIGN

Direction : Hervé Poulain

Fabien Naudan, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 19 - fnaudan@artcurial.com

Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24 - hwilmotte@artcurial.com

Contact :

Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 48 - acozon@artcurial.com

FABRIQUÉ EN SUISSE

Du peintre Ferdinand Hodler, qui a été l'un des artistes les plus reconnus dans le monde à l'aube du XX^{ème} siècle, à l'architecte Peter Zumthor, dernier lauréat du Pritzker Price, les créateurs suisses parmi lesquels figurent Sophie Taeuber-Arp, Le Corbusier, Max Bill, Jean Tinguely, Herzog et de Meuron, ont marqué leur temps au point que l'histoire de l'art du XX^{ème} siècle jusqu'au temps présent ne peut s’écriture sans qu’y figure la Suisse. Accompagnant les disciplines où ces grands noms se sont manifestés - il faut se souvenir aussi que le dadaïsme est né à Zurich -, il existe des spécialités suisses, à côté de celles qui sont plus connues et appartiennent au folklore, dans les domaines particuliers des arts appliqués et de ce qu'on appelle aujourd'hui le « design » : elles concernent notamment la typographie et l'art de l’affiche (citons tout de suite pour donner l’échelle des valeurs l’alphabet *Helvetica*, qui s'est imposé dans le monde entier), le mobilier et l’aménagement intérieur.

1



La Suisse a en effet excellé sans discontinuer dans l'art de l’affiche depuis celle d'Emil Cardinaux en 1908, *Zermatt*, qui représente le sommet du Matterhorn de façon stylisée. A partir des années 20, Otto Baumberger, aussi bien abstrait qu'hyperméaliste, Herbert Matter, recourant à la photographie, Max Bill mettant l'accent sur la lettre, Richard Paul Lohse avec ses compositions parfaitement rigoureuses, Max Huber conjuguant dynamisme et aplats de couleurs, enchaînent les chefs d’œuvreen utilisant toutes

les ressources de la « typographie nouvelle » (pour reprendre le titre du livre de Jan Tschichold, *Die neue Typographie*) et notamment le photomontage. Dans les années 50, moins connus du public, se manifesteront les plus grands créateurs dans ce domaine, au sommet de leur art, Carlo Vivarelli, Josef Müller-Brockmann, Armin Hoffmann. Dans le champ de la typographie, la Suisse n'a pas cessé d'innover, le caractère *Helvetica*, qui date de 1957, étant le résultat d'un processus engagé depuis longtemps et qui s'est poursuivi jusqu'à la création de l’alphabet *Univers* dessiné par Adrian Frutiger (lot 323). La conception graphique, la mise en page des imprimés, livres, revues, dépliants, avec Richard Paul Lohse, Marcel Wyss, Karl Gerstner atteignent la perfection dans le sens de la précision et de la clarté. Les chartes graphiques, les logotypes sont un terrain de choix pour les graphistes : Carlo Vivarelli dessine celui de la firme Electrolux, Karl Gerstner a la charge de Swissair et de Volkswagen, Jean Widmer gagne le concours pour la signalétique du Centre Georges-Pompidou (lot 268) et crée son célèbre logotype noir et blanc aux lignes parallèles reliées par une diagonale qui reprend l’image de la façade principale du bâtiment. Ce sens de la synthèse, de la mise en page et du rythme se manifeste aussi dans le métier de directeur artistique où se distingueront Peter Knapp pour l'hebdomadaire *Elle* et Jean Widmer pour le magazine *Jardin des Modes*.

Dans le domaine du mobilier, des accessoires et des ustensiles, depuis les premiers meubles créés dans les années 30 par les architectes Max-Ernst Haefeli et Werner Moser - voir notamment sa célèbre chaise

dessinée en 1931 - , qui mettent en œuvre le concept de la forme sans ornement dans la poursuite de la réflexion d'Adolf Loos, se sont multipliées les créations qui sont restées célèbres dans l'histoire des arts décoratifs, comme la chaise *Landi* de Hans Coray conçue en 1939 pour l'Exposition nationale suisse de Zurich (lots 241 à 246), le tabouret de Max Bill (lots 1 à 8) créé à la Hochschule für Gestaltung d’Ul'm en 1954. Tous ces objets et accessoires, tables, chaises, armoires, lampes, pendules, lavabos, robinets sont caractérisés par la qualité du dessin, la recherche de matériau, la perfection de la fabrication, le souci de la fonction, le goût pour l'innovation et la recherche de la beauté.

De là, l'aménagement intérieur, la décoration si l'on veut, est devenu une autre des spécialités suisses : elle est liée directement à l'architecture nouvelle, fonctionnaliste, du « Neues Bauen » (la nouvelle construction), qui se développera dans les années 20 et 30 dans toute l'Europe, et à la nouvelle conception de l'habitat le « Neues Wohnen », qui en est directement issue, comme le montre l'exposition *Das neue Heim* (l'intérieur nouveau) organisée en 1926 à Zurich. La même année, à Bâle, l'architecte suisse Hannes Meyer, qui deviendra - il est bon de le rappeler – le deuxième directeur du Bauhaus, succédant à Walter Gropius, en donne sa propre version, radicale, fonctionnaliste jusqu'au dépouillement, avec l'intérieur « Co-op », qui a valeur de manifeste. Le lotissement Neubühl édifié à Zurich entre 1928 et 1932, semblable aux chantiers de Francfort-sur-le-Main, montre dans le même temps architecture et aménagement intérieur, en insistant sur les nouveaux standards de l'habitation. La création de la firme Wohnbedarf (nécessaires pour la maison) par Sigfried Giedion, Werner Moser (lot 295) et l'industriel Rudolf Graber à Zurich a pour objectifs de créer, d’éditer et de vendre des fournitures modernes pour le logement : l'installation de son magasin, Talstrasse, en 1931, sera réalisée par Marcel Breuer, les premières publicités dessinées par Max Bill et les dépliants de présentation par Richard Paul Lohse. L'immeuble collectif du Zetthaus édifié en 1930-1932 par Carl Hubacher et Rudolf Steiger, les deux immeubles d'appartements de Doldertal, construits par Marcel Breuer, Emil et Alfred Roth (lot 299) en 1935-1936 seront aussi importants pour le style de leur architecture que pour l’agencement de leurs espaces intérieurs. Les expositions *Die gute Form* (lot 239) présentées en Suisse et à l'étranger renforceront l'image de ces conceptions. Plus récemment, en 1964, la création du système USM par l'architecte Fritz Haller (lots 355, 357, 361), qui consiste à trouver des solutions adaptées à toutes les formes d’installation et de rangements au moyen d’éléments modulables et qui s’assemblent avec facilité grâce à une rotule, a fait la preuve de son universalité.

2

Ainsi le « design » suisse s’est-il imposé par sa haute qualité technique et artistique. L'explication est à chercher dans trois raisons principales. La première se trouve dans l’œuvre des artistes mêmes, qui ont mis en pratique leurs propres idées dans ce domaine : il n'existe aucune séparation entre la création artistique et les arts appliqués : le peintre Camille Graeser, qui a été l’élève d’Adolf Hoelzel à Stuttgart, réalise l’aménagement et le mobilier de l'appartement témoin de l'immeuble de Mies van der Rohe à la Cité du Weissenhof à Stuttgart en 1927. Werner Moser dessine les meubles qui seront produits par Wohnbedarf, comme Max Bill lui-même ses tables (lots 3, 5, 7, 203, 204, 205 et 207), chaises à trois pieds et sa lampe de chevet. Andreas Christen dessine des meubles en plastique moulé (lot 253 et 255) qui seront fabriqués en série. Les créations du domaine typographique sont l’œuvre de Max Bill, Richard Paul Lohse, Karl Gerstner, Marcel Wyss, Gottfried Honegger, comme le montrent les annonces et le dessin des conditionnements de la firme Geigy dont ce dernier avait la charge.

En Allemagne, au Bauhaus, Laszlo Moholy-Nagy, Marcel Breuer, Herbert Bayer avaient œuvré de même, comme Alexandre Rodtchenko, El Lissitzky ou Gustav Klucis en Russie soviétique. Le passage dans le champ des arts appliqués s’accomplit sans intermédiaire. Ces artistes sont convaincus de leur engagement et de l'implication sociale de leur démarche : ils manifestent leur volonté de créer autrement, selon des standards de qualité, et pour le plus grand nombre, poursuivant en cela l’idéal de Henry van de Velde, du Werkbund allemand, de Peter Behrens et bien entendu du Bauhaus. Leur idée est que la fonction engendre la beauté, que la « bonne forme » est aussi la « belle forme ». Il faut ajouter que vont se trouver en Suisse des interlocuteurs capables de répondre à ces propositions : éditeurs, entrepreneurs, industriels, maîtres d’ouvrage, jusqu’aux corps de métier qui se montrent au diapason.

En deuxième lieu ont été mis en place des organismes pour soutenir, inciter, promouvoir la création et l’innovation dans ces domaines : l’association du Schweizer Werkbund (SWB) est créée en 1913 à la suite du Werkbund allemand (DWB), dans le but de favoriser l’alliance de l’art et de l’industrie. L’association des graphistes suisses (SVG) regroupe les créations qui, on l’a vu, sont tous à l’origine peintre, sculpteur, architecte. L’association des artistes modernes Allianz, créées par Leo Leuppi et Richard Paul Lohse, réunis tous les créateurs de l’avant-garde, du cubisme à l’abstraction, en passant par Le Corbusier et le surréalisme, qui exposent en groupe dans les musées. De nombreuses publications, revues, almanachs voient le jour, la revue d’architecture *ABC* en 1924 à Bâle, *Werk*, la revue du Werkbund, *Bauen + Wohnen*, construire et habiter, un vrai programme et dont Richard Paul Lohse sera pendant longtemps à la fois le rédacteur en chef et le metteur en page, l’*Almanach neuer Kunst in der Schweiz*, qui fait le point sur la création suisse en 1940, le bulletin artistique *abstrakt konkret*, la revue *Spirale*, qui associe poésie et arts visuels, *Die neue Grafik*, qui est dévolue à la typographie, tandis que le libraire-éditeur Hans Girsberger commence à Zurich la publication de l’œuvre complet de Le Corbusier, dont le premier volume paraît en 1929 et qu’il mènera jusqu’à son terme quelque trente années plus tard. Il faut, troisièmement, souligner le rôle qu’ont tenu les institutions publiques, les établissements d’enseignement, les musées, les lieux d’exposition associatifs : au premier rang, la Kunstgewerbeschule de Zurich, où Sophie Taeuber a été élève et qui a formé, en tant qu’école des arts et métiers, pratiquement tous les artistes suisses : le directeur en sera Johannes Itten, après qu’il avait quitté le Bauhaus.

A Bâle, ce même type d’établissement, où a enseigné le sculpteur Walter Bodmer et où Jean Tinguely a été élève, a aussi été très réputé. L’ETH (Eidgenössische technische Hochschule) de Zurich, l’école polytechnique, où Alfred Roth a été professeur, a formé la plupart des architectes et des ingénieurs suisses dans un esprit d’excellence qui est aujourd’hui continué par l’école de Mendrizio dans le Tessin suisse où enseigne Peter Zumthor, ainsi que par l’ECAL, l’école supérieure d’art et de design de Lausanne, dirigée par Pierre Keller et dont les bâtiments sont dus à Bernard Tschumi. Pour terminer, le fait est suffisamment marquant, se trouvent les musées, au premier rang desquels figurait dans les années 20 et 30 le Kunsthau de Zurich, dirigé par Wilhelm Wartmann : c’est lui qui organise en 1929 une exposition intitulée *Abstrakte und surrealistische Malerei und Plastik* (la peinture et la sculpture abstraite et surréaliste), puis en 1932 une exposition consacrée à Pablo Picasso et l’année suivante à Fernand Léger : quel musée en France, à part celui de Grenoble que dirigeait Andry-Farcy, aurait pu présenter un tel programme ? Mais le Kunstmuseum de Bâle n’a pas été en reste sous la direction illustre de Georg Schmidt, qui sut acquérir des œuvres d’art dites « dégénérées » vendues par les autorités nazies, non moins que celui de Lucerne et que la Kunsthalle de Bâle, qui organisa en 1937 la fameuse exposition *konstruktivisten*. Après la guerre, dirigée par Arnold Rüdlinger, elle se montrera orientée vers la découverte des nouvelles tendances et en particulier de l’art américain. Ces institutions, qui montrent des artistes vivants, il faut y insister, et qui sont fréquentées par les artistes eux-mêmes et par le public des cercles d’amis des arts et des musées, exercent un rôle capital pour le milieu artistique et son évolution.

On le voit, il s’agit d’un ensemble constitué, qui concerne surtout la Suisse alémanique et peu les autres parties du pays, et où tout est lié : les artistes, les architectes, les décorateurs, les théoriciens, écrivains et critiques d’art (il faut se souvenir du rôle important joué par le Zurichois Sigfried Giedion, l’auteur d’*Espace-Temps-Architecture* et de *La Mécanisation au pouvoir*, par ailleurs secrétaire des CIAM (Congrès internationaux d’architecture moderne) et de celui de son épouse Carol Giedion-Welcker), les éditeurs, les responsables d’institutions, les producteurs, les distributeurs, sans oublier un milieu apte à les recevoir, au sein duquel se trouvent des amateurs d’art et des collectionneurs exceptionnels, du «grand»industriel au «simple» professeur de lycée, et ce depuis les années 20 jusqu'à aujourd'hui. Ce sont tous ces acteurs qui ont permis de constituer l’excellence du design « Swiss made », dont cette vente est le témoignage.

SERGE LEMOINE



HELVETICA

La seule évocation de l'alphabet « Helvetica » suffit à se convaincre de l'importante influence qu'a eue la création graphique suisse sur notre environnement visuel et ce, dès l'après-guerre où l'expression de la modernité trouvera, dans les ateliers des graphistes suisses, son épanouissement et son succès imposant au monde sa logique, sa rigueur et, disons-le, son style.

Notre parcours (qui emprunte de nombreux raccourcis) débute par l'essentiel : le dessin d'un alphabet. L'Helvetica (lot 300), dessiné par le graphiste zurichois Max Miedinger (1910-1980) pour la fonderie Haas deviendra l'ingrédient essentiel du style international inventé en Suisse.

Toujours à Zurich, l'œuvre de Max Bill (1908-1995), porte la marque des préceptes de l'art concret dont il fut un des plus fervents adhérents et qui l'inspira dans sa peinture, ses sculptures, ses pièces de mobilier (lots 201 à 205) ou ses affiches (lot 290).

C'est encore à Zurich, au tournant des années 1950 que le graphiste Joseph Müller-Brockmann (1914-1996) adoptera à son tour les principes de l'art concret. Ses affiches pour le festival Musica Viva (lot 230) sont parmi les exemples les plus vibrants de l'application sensible du « graphisme constructif ». Elles illustrent en outre l'observation stricte d'une grille, dont Müller-Brockmann inventa la doctrine.

C'est plus tard dans les années 1950 qu'un second pôle de créativité fera son apparition dans le paysage graphique helvète. Professeur à l'École des arts appliqués de Bâle, Armin Hofmann (né en 1920) est le plus illustre représentant du style bâlois caractérisé par une construction plus libre et un emploi moins docte de la photographie et de la typographie. Les affiches que nous présentons ici témoignent de son audace dans l'expérimentation typographique (lot 237) et de son goût pour l'illustration photographique (lot 228) qui marquent une rupture franche avec le style zurichois.

Le style suisse doit aussi sa diffusion à de talentueux créateurs qui, bien avant la guerre, quittèrent la Suisse pour conquérir de nouveaux territoires. Milan fut alors une terre d'élection

naturelle et le Studio Boggeri, fondé par Antonio Boggeri, le creuset de la modernité graphique européenne. Arrivé de Suisse, Max Huber (1919-1992) rejoint le studio dont il sera l'un des plus célèbres collaborateurs. Il y dessinera le logo de La Rinascente, et y travaillera pour Olivetti.

D'autres, plus tard, choisiront Paris, comme Jean Widmer (né en 1929), arrivé au milieu des années 1950. Directeur artistique aux Galeries Lafayette puis au magazine Jardin des Modes, il conçoit le système visuel qui identifiera durant une décennie les activités du CCI, installé dans l'actuel Musée des Arts décoratifs. Nous présentons ici une rare sélection (lots 267 à 278) des affiches qu'il imagina pour la promotion des expositions du CCI qui mettent en lumière le singulier tissage d'influences qui placent ce grand créateur à la croisée des chemins de l'abstraction concrète et de la fantaisie pop. Plus tard, Widmer fut le lauréat du concours pour la signalétique du futur Centre Pompidou dont il dessina également le logo. Nous proposons ici l'une des premières études (lot 266) de ce signe graphique qui, 30 ans après sa conception n'a rien perdu de son efficacité et de sa pertinence.

Notre parcours dans le paysage graphique suisse s'achève dans le Tessin, canton « italien » de la Suisse où est installé Bruno Monguzzi (né en 1941). Formé tant en Suisse qu'au Royaume-Uni, il intègre le Studio Boggeri à Milan dans les années 1970. Les pièces présentées ici posent les jalons d'une sensibilité tournée vers les solutions douces, efficaces et poétiques à la fois. C'est ainsi que de nombreux musées s'attacheront ses services : il concevra le logo du musée d'Orsay, imaginant un idéogramme dont chaque partie serait reconnaissable, comme en témoigne l'affiche célébrant son ouverture (lot 229) et consacra beaucoup de son talent au musée de Lugano (lot 226). Son habileté plastique se manifeste également dans les planches inédites conçues pour le concours organisé par la Banque nationale suisse en 1993 pour une nouvelle série de billet de banque (lot 227). On y saisit la synthèse parfaite d'un style suisse mâtiné de latinité chaleureuse, qui contribua à l'évolution du style suisse inventé par ses aînés et fit reconnaître son talent dans le monde entier (lot 225).

Emmanuel Berard





201

201

MAX BILL

1908-1994

HORLOGE DE CUISINE - 1956

Métal laqué blanc

Edition Junghans

26 x 18 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 162

400 / 600 €

202

MAX BILL

1908-1994

OEUVRE CINÉTIQUE - 1979

Plexiglas

Signée et datée

80 x 80 cm

2 500 / 3 500 €

203

MAX BILL

1908-1994

TABLE «QUADRATRUNDTISCH»- 1949

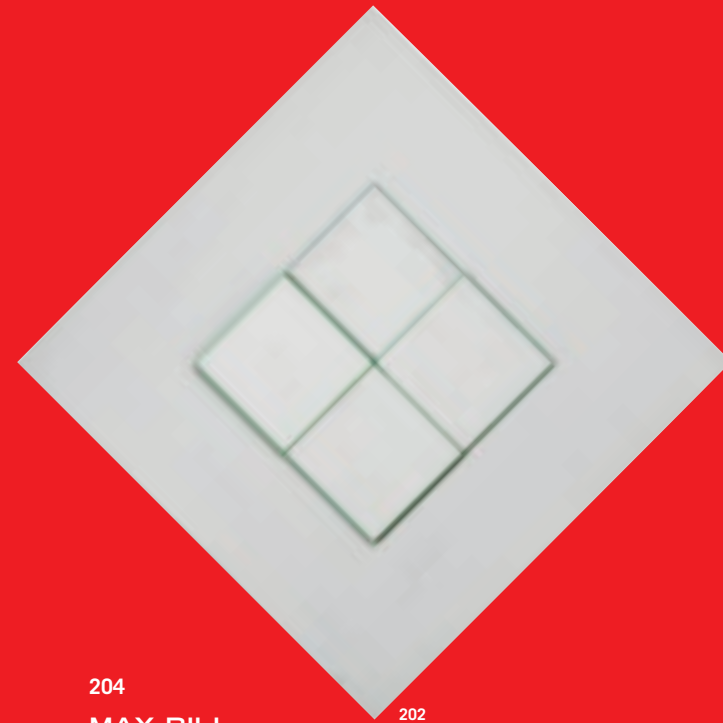
Piètement en érable massif, plateau recouvert de linoléum noir, arêtes en bois

Edition Wohnbedarf Zürich

69 x 90 x 90 cm (diamètre : 128 cm)

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 362

5 000 / 7 000 €



202

204

MAX BILL

1908-1994

CHAISE «KREUZZARGENSTUHL» - 1951

Assise et dossier en bois multiplis thermoformé, piètement à châssis en croix laqué noir

Edition Möbelwerke Horgen-Glarus

78 x 48 x 52 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 162

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 50

Catalogue de l'exposition «Schöne Möblierung» au Museum Bellerive Zürich - Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich

1999. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 60

1999. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 60

1999. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 60

400 / 600 €

205

MAX BILL

1908-1994

TABLE BASSE «DREIRUNDTISCH» - 1949

Piètement en érable massif verni, plateau revêtu de linoléum noir avec arêtes en bois

Fabrication AG Möbelfabrik Horgen-Glarus pour Wohnbedarf Editeur

44 x 110 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur 163

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 59

2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 59

3 000 / 5 000 €



203



204



205



206

206

WILLY GUHL
1915-2004

PAIRE DE PETITES JARDINIÈRES - 1952

Fibre ciment Eternit
20 x 11 x 11 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs du XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 172

200 / 300 €

207

MAX BILL (D'APRÈS)

1908-1994

LAMPE «DROP» - 2006

Verre soufflé, douille en céramique

Lampe réalisée pour les 75 ans de la maison Wohnbedarf en hommage au logo réalisé par Max Bill

Exemplaire signé «Wohnbedarf» et numéroté 8/100

22 x 40 cm

500 / 700 €



207

208

MAX BILL

1908-1994

TABLE «QUADRATRUNDTISCH» - 1949

Piètement en érable massif, plateau recouvert de linoléum noir, arêtes en bois

Edition Wohnbedarf Zürich

69 x 90 x 90 cm (diamètre : 128 cm)

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 154

6 000 / 7 000 €

209

MAX BILL

1908-1994

CHAISE «DREIBEINSTUHL» - 1949

Assise et dossier en bouleau multiplis thermoformé, piètement en bois massif

Edition AG Möbelfabrik Horgen-Glarus

75 x 43,50 x 52 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc pages 145 et 162

900 / 1 200 €



208



209

210

HANS BELLMANN

1911-1990

FAUTEUIL «SITWELL 101» - 1955

Coque en polyester renforcé de fibre de verre «Stracolite»,
piètement en tube d'acier laqué, coque et coussins amovibles
revêtus du tissu gris d'origine
Edition Strässle Söhne & Co

Le «Sitwell» constitue un exemple de la première utilisation
industrielle en Europe de la fibre de verre pour une coque de
fauteuil

Procédé mis au point par Bellman et Strässle

78 x 78 x 65 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au
XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire
reproduit en noir et blanc page 368

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich
2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 63

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli
Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et
blanc page 95

E. Kettiger & F. Vetter «Möbel und Räume» Edition Eugen Rentsch
Verlag Erlenbach - Zürich 1957. Modèle similaire reproduit en noir
et blanc page 40

1 000 / 1 200 €

211

HANS BELLMANN

1911-1990

**TABLE D'APPOINT DÉMONTABLE «KOLONIALTISCH-
1015» -1944/48**

Piètement fuseau en bois massif teinté noir, plateau en bois laqué
blanc

Edition Knoll

51 x 61 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition
Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 41

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli
Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et
blanc page 77

1 000 / 1 500 €

212

HANS BELLMANN

1911-1990

SUITE DE SIX CHAISES «SITWELL» - 1955

Piètement en tube d'acier laqué, assise et dossier type «coque» en
fonte de métal recouvert de mousse et toile de laine rouge

Edition Strässle Söhne & Co

79 x 44 x 56 cm

BIBLIOGRAPHIE : E. Kettiger & F. Vetter «Möbel und Räume»
Edition Eugen Rentsch Verlag Erlenbach - Zürich 1957. Modèle
similaire reproduit en noir et blanc page 42

1 800 / 2 200 €

213

HANS BELLMANN

1911-1990

SUITE DE SIX CHAISES EMPILABLES «GA STUHL» - 1955

Piètement en tube d'acier, assise en multiplis thermoformé

Edition Horgenglarus

81 x 41 x 50 cm

2 500 / 3 500 €

214

VICTORINOX COUTEAU PUBLICITAIRE - CIRCA 1990

Résine teintée et chromée, moteur électrique

73 x 52 x 15 cm

300 / 500 €

215

HANS BELLMANN

1911-1990

SUITE DE SIX CHAISES EMPILABLES «GA STUHL» - 1955

Piètement en tube d'acier, assise en multiplis thermoformé

Edition Horgenglarus

81 x 41 x 50 cm

2 500 / 3 500 €



210



213



211



214



212



215



216

216

MICHEL PECLARD

né en 1911

**SUITE DE TROIS TABOURETS
TRIPODES «PÉCLARD» - 1960**

Assise et piètement tripode en multiplis thermoformé laqué noir
Edition Horgen-Glarus
44 x 38 x 35 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 74

Catalogue de l'exposition «Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac. Edition La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007. Modèle similaire reproduit en couleurs page 105

1 500 / 2 000 €

217

BRUNO REY

né en 1935

**CHAISE «DIETIKER-STUHL
TYP 3300» - 1971**

Assise et dossier en hêtre multiplis moulé teinté noir, piètement en hêtre massif teinté noir, principe de construction sans châssis l'assise et les pieds étant assemblés par des consoles en fonte d'aluminium

Edition Dietiker

Étiquette de l'éditeur sous l'assise
Importants manques sur le dossier
77 x 41 x 46 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 92

200 / 300 €



217

221

RENI SHULMAN - TRÜDINGER

1927-2000

ETAGÈRE «TYP II» - 1956

Bois et métal laqué noir
Edition Werkgenossenschaft Wohnhilfe Zürich
184 x 100 x 22 cm

3 500 / 4 500 €

222

WILHELM KIENZLE

1886-1958

**MEUBLE DE RANGEMENT
«SCHUHKIPPE» - 1953**

Pin massif laqué
Edition Wohnhilfe
108 x 96 x 23 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de l'exposition «Schöne Möblierung» au Museum Bellerive Zürich - Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1999.

Modèle similaire reproduit en couleurs page 50
Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 69

600 / 800 €

223

TRAVAIL SUISSE

**ETAGÈRE EN APPLIQUE AVEC
PLATEAU DE BUREAU - CIRCA 1950**

Structure en bois, plateau en formica
160 x 115 x 50 cm

1 500 / 2 500 €



218



221



219



222



220



223



224

224

TRAVAIL ANONYME

AFFICHE «VACANCES EN SUISSE» - 1930

Impression sur papier
Commande de l'Office Central Suisse du Tourisme de Zürich
104 x 64 cm

1 700 / 1 900 €

225

BRUNO MONGUZZI

né en 1941

AFFICHE «SWISS POSTER ART» - 2005

Impression sur papier
Signature de l'artiste au dos de l'affiche
Rare exemplaire de cette affiche commandée par les galeries DDD (Osaka) et GGG (Tokyo) à l'occasion d'une exposition itinérante d'affiches suisses
103 x 72,50 cm

400 / 600 €

226

BRUNO MONGUZZI

né en 1941

AFFICHE «OSKAR SCHLEMER» - 1988

Impression sur papier
Musée Cantonal d'Art de Lugano
Signature de l'artiste au dos de l'affiche
128 x 90 cm

BIBLIOGRAPHIE : F Nunoo-Quarcoo «Bruno Monguzzi, A Designer's Perspective» Edition de l'Université du Maryland - USA 1998. Reproduit en couleur page 112

300 / 500 €

227

BRUNO MONGUZZI

né en 1941

PROJETS DE BILLETS DE BANQUE DE 50 ET 100 CHF - 1991

Epreuve originale annotée et monogrammée
Projets réalisés dans le cadre du Concours organisé par la Banque Nationale Suisse pour une nouvelle série de billets de banque
Planche Le Corbusier : 55 x 47 cm
Planche Sophie Taeuber-Arp : 52 x 45 cm

800 / 1 200 €



225

228

ARMIN HOFMANN

ENSEMBLE DE TROIS AFFICHES «STADT THEATER BASEL» 1963/65/67

Affiche «Stadt Theater Basel» 1963
impression sur papier
128 x 90 cm

2 400 / 2 800 €

229

BRUNO MONGUZZI

né en 1941

RARE EXEMPLAIRE DE L'AFFICHE «MUSÉE D'ORSAY» - 1986

Impression sur papier
Signature de l'artiste au dos de l'affiche
Editée en peu d'exemplaires dans ce format, cette affiche était destinée aux collaborateurs du musée, au moment de son ouverture.
80 x 60,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : F Nunoo-Quarcoo «Bruno Monguzzi, A Designer's Perspective» Edition de l'Université du Maryland - USA 1998. Reproduit en couleur page 104

400 / 600 €

230

JOSEPH MULLER BROCKMAN

1914-1996

AFFICHE «MUSICA VIVA» - 1959

Sérigraphie sur papier
Réalisée pour le festival «Musica Viva» de Zürich en 1959
127,50 x 90,50 cm

800 / 1 000 €



226



229



226



230



228



231

WILHELM KIENZLE

1886-1958

FAUTEUIL «KOLONIAL» - CIRCA 1928

Structure en chêne, assise et dossier en cuir noir, lanières de cuir
Edition Wohnbedarf

89,50 x 54,50 x 54,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc pages 155 et 342

Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 57

600 / 800 €

232

WILHELM KIENZLE

1886-1958

RARE ARROSOIR À CACTUS «KAKTEEN-GIESSKANNE» - CIRCA 1935

Métal laqué

Edition Mewa Blattmann, Wädenswil

43 x 10 x 20 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 166

Catalogue de l'exposition «Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac. Edition La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007. Modèle similaire reproduit en couleurs page 63

Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 79

400 / 600 €

233

WILHELM KIENZLE

1886-1958

TABLE SERVANTE 4 PLATEAUX AMOVIBLES - CIRCA 1935

Corps en tôle d'acier plié et laqué, plateau en aluminium anodisé multicolore

Edition MEWA

Estampille de l'éditeur

73 x 36,5 x 40,5 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 166

600 / 800 €

234

WILHELM KIENZLE

1886-1958

PORTE-PARAPLUIE - CIRCA 1935

Tôle d'acier laqué vert

Estampille de l'éditeur sur la base

Edition MEWA

77 x 83,5 x 12 cm

800 / 1 200 €

235

WILHELM KIENZLE

1886-1958

PAIRE DE FAUTEUILS DÉMONTABLES «KOLONIAL» - 1928

Structure en bois massif et cuir tendu, assise et dossier en toile de coton écru tendu

Distribution Wohnbedarf AG Zürich

89 x 54 x 54 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 342

1 200 / 1 600 €

236

WILHELM KIENZLE

1886-1958

ENSEMBLE DE 3 BACS SUSPENDUS PROVENANT DE LA SÉRIE «KEWI» - CIRCA 1935

Métal laqué

Edition Mewa

Estampille de l'éditeur

28,50 x 26 x 10 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 166

Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 78

600 / 800 €



231



234



232



235



233



236



237

237

ARMIN HOFMANN

AFFICHE «DIE GUTE FORM» - 1954

28 x 90 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 155

1 000 / 1 200 €

238

WILHELM KIENZLE

1886-1958

RARE MEUBLE D'APPOINT - 1950

Tôle d'acier pliée soudée et laquée

Ce meuble, véritable icône du Design suisse d'après guerre, obtint en 1954 le label «Gute Form» (La Forme Utile)

Distribution 1950-1958 Wohnbedarf AG Zürich

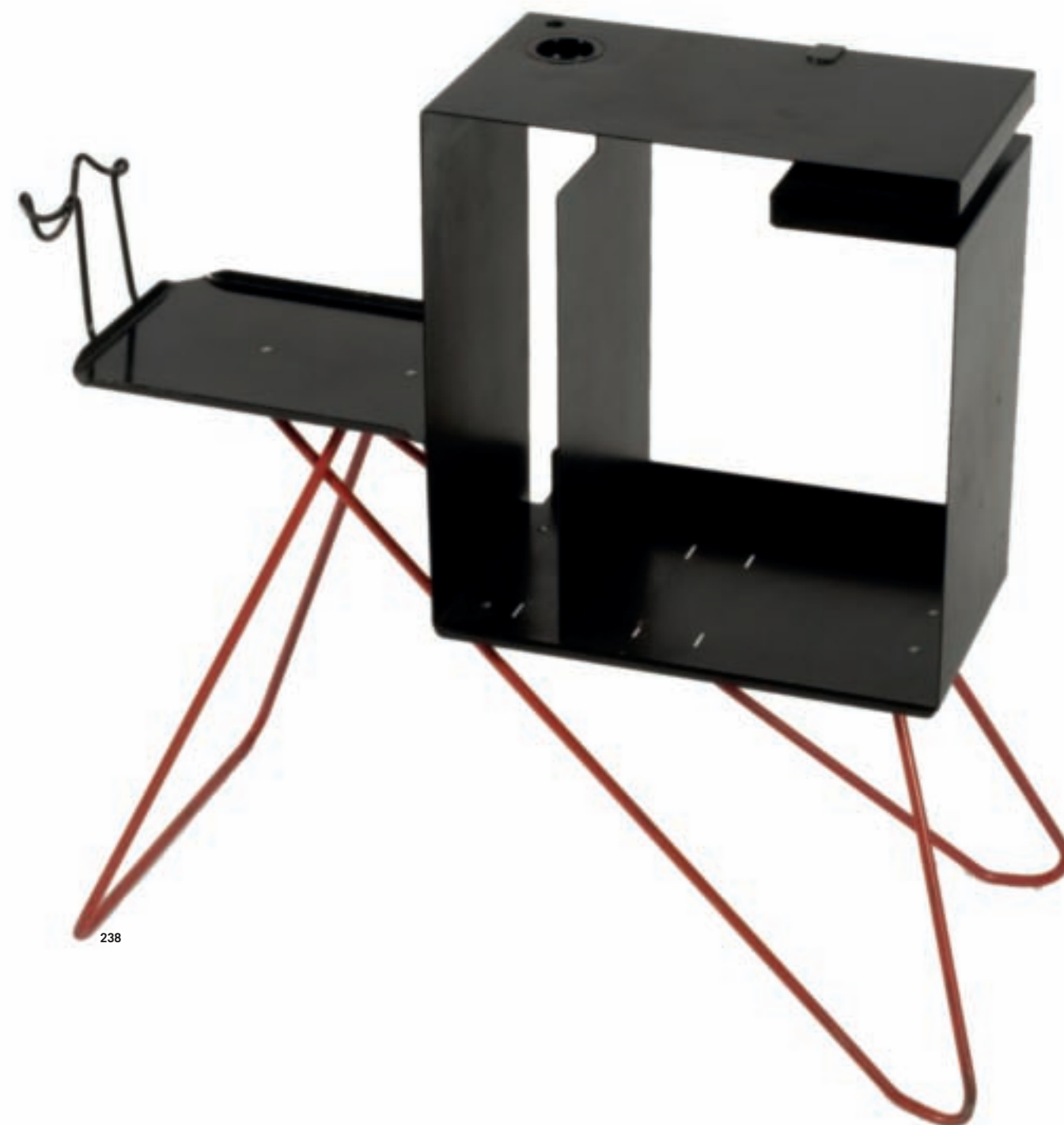
60,50 x 68 x 30 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 167

Catalogue de l'exposition «Schöne Möblierung» au Museum Bellerive Zürich - Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1999. Modèle similaire reproduit en couleurs page 55

Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 67

10 000 / 15 000 €



238

239 - Lot non venu

240

HANS CORAY

1906-1991

CHAISE «LANDI SEPT TROUS» - CRÉATION 1938

Assise et dossier type coque en aluminium
anodisé jaune, piètement aluminium
Inscription «Metall Warenfabrik Waedenswil»
Exemplaire circa 1952

75 x 52 x 70 cm

600 / 800 €

241

HANS CORAY

1906-1991

PAIRE DE CHAISES «LANDI CHAIR» - CRÉATION 1962

Assise et dossier type coque et piètement
en aluminium

Estampille «Metallwarenfabrik Waedenswil»

Exemplaire circa 1962

76 x 51 x 70 cm

600 / 800 €

242

HANS CORAY

1906-1991

CHAISE «LANDI SEPT TROUS» - CRÉATION 1938

Assise et dossier type coque et piètement
en aluminium

Inscription «Metall Warenfabrik Waedenswil»
Exemplaire circa 1952

75 x 52 x 70 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier
et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle»
Birkhäuser Editions d'Architecture - Bâle
2002. Modèle similaire reproduit en couleur
page 159

600 / 800 €

243

HANS CORAY

1906-1991

SUITE DE 4 CHAISES «LANDI SEPT TROUS» - CRÉATION 1938

Assise et dossier type coque et piètement
en aluminium

Edition Metallwarenfabrik Wadenswil

77 x 45 x 46 cm

3 500 / 4 500 €

244

HANS CORAY

1906-1991

PAIRE DE CHAISES «LANDI SEPT TROUS» - CRÉATION 1938

Assise et dossier type coque et piètement
en aluminium

Edition P. & W. Blattmann Metallwarenfabrik
Wadenswil

Exemplaire circa 1952

77 x 51 x 70 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et
intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition
Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire
reproduit en couleur page 159

1 500 / 2 000 €

245

HANS CORAY

1906-1991

CHAISE «GARTENSTUHL STAPELBAR» - 1956

Assise et dossier en aluminium laqué jaune,
piètement en tube de métal

Edition Heinrich Kihm

70 x 36 x 46 cm

BIBLIOGRAPHIE : Museum für Gestaltung
Zürich. Catalogue de l'exposition «Has
Coray, Künstler und Entwerfer». Modèle
similaire reproduit en noir et blanc page 27

A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses
au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle
2002. Modèle similaire reproduit en noir et
blanc page 158

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon»
Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle
similaire reproduit en couleurs page 54

700 / 900 €

246

HANS CORAY

1906-1991

CHAISE «LANDI»- 1938

Assise et dossier type coque en aluminium
anodisé rouge, piètement en aluminium

Edition Metallwarenfabrik Wadenswil

Estampille de l'éditeur sur le dossier

Exemplaire circa 1950

77 x 45 x 46 cm

800 / 1 200 €

247

HANS CORAY

1906-1991

SUITE DE QUATRE CHAISES «GARTENSTUHL STAPELBAR» - CRÉATION 1953

Assise et dossier en aluminium, piètement
en tube de métal

Edition Seleform

Exemplaire circa 1990

81,50 x 44 x 55 cm

1 200 / 1 500 €



240



243



241



244



246



242



245



247



248

248

BIG-GAME (GRÉGOIRE JEANMONOD, ELRIC PETIT & AUGUSTIN SCOTT DE MARTINVILLE)

Bureau créé en 2004

TROPHÉE DE CHASSE «ROEDEER RANDOM» - 2007

Plaquage de chêne, noyer d'Amérique et teck

MADE AT ECAL

Edition de trois exemplaires

Exemplaire signé 3/3

30 x 12 x 18 cm

BIBLIOGRAPHIE : F. Foulon «BIG GAME Design Overview» Edition Stichting Kunstboek - Oostkamp 2008. Modèle similaire reproduit en couleur page 23

250 / 350 €

249

ERNST AMBUHLER

né en 1928

LIT DE REPOS «EA-967» - 1951

Structure en bois massif et bois multiplis thermoformé reposant sur piètement en tube d'acier

Edition Thut Möbel

40 x 90 x 190 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 202
S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 53
E. Kettiger & F. Vetter «Möbel und Räume» Edition Eugen Rentsch Verlag Erlenbach - Zürich 1957. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 179

800 / 1 200 €

250

JACOB MÜLLER

1905-1998

TABLE D'ENFANT - 1945

Piètement et plateau en frêne

Edition Werkgenossenschaft Wohnhilfe

55 x 75 x 75 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 358

300 / 500 €

251

ANDREAS CHRISTEN

1936-2006

PAIRE DE LITS SIMPLES EMPILABLES «BETT AUS GLASFASERPOLYESTHER» - 1960

Polyester renforcé de fibre de verre

Edition HP Spengler (1960-1975)

Distribution Wohnbedarf

20 x 90 x 190 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 373
Catalogue de l'exposition «Mobilier Suisse Création. Invention.» au Centre Georges Pompidou. Editions du Centre Pompidou - Paris 1989. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 33

1 800 / 2 200 €

252

JACOB MÜLLER

1905-1998

FAUTEUIL «RONCO» À ASSISE À POSITION RÉGLABLE - 1950

Structure en bois massif, assise et dossier en lames de bois cintré

Edition H. Herger AG Möbelwerkstätte

78 x 62 x 62 cm

1 000 / 1 500 €

253

ANDREAS CHRISTEN

1936-2006

LIT DOUBLE «BETT AUS GLASFASERPOLYESTHER» - 1960

Polyester renforcé de fibre de verre

Edition HP Spengler (1960-1975)

Distribution Wohnbedarf

20 x 140 x 190 cm

1 800 / 2 200 €

254

JACOB MÜLLER

1905-1998

TABLE - 1940

Piètement et plateau en frêne

72 x 120 x 70,50 cm

600 / 800 €



249



252



250



253



251



254

255

MICHEL CHARLOT

né en 1984

SUSPENSION «MOLD LAMP» - 2007

Eternit

Prototype issu d'une série de 15 pièces

Edition ECAL

35 x 40 cm

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, a success story in Art and Design».

Reproduit pages 234 et 235

600 / 800 €

256

DAVID GLÄTTLI

né en 1977

**PAIRE DE TABLES D'APPOINT OU TABOURETS
«TRAPEZION» - 2003**

LOOM

Edition ECAL

Série de prototypes par Team by Wellis

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, Design Industriel». Reproduit page 102

70 x 30 x 40 cm

150 / 200

257

EMANUELLE JAQUES

né en 1982

ENSEMBLE DE 4 BANCS NAN11 - 2005

Fibre de verre

Première série par nanoo by faserplast

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, a success story in Art and Design».

Reproduit pages 55

70 x 48 x 41 cm

300 / 500 €

258

ALEXIS GEORGACOPOULOS

né en 1976

ENSEMBLE DE 3 PROTOYPES DE BOLS «BLOW» - 2008

Pyrex soufflé, poignées en corde

40 x 10 cm

30 x 20 cm

20 x 30 cm

Salon international du meuble de Milan 2008

500 / 700 €

259

NICOLAS LE MOIGNE

né en 1979

PAIRE DE POTS À FLEURS - 2007

Eternit moulé

Série de 6 exemplaires + 2 prototypes

BIBLIOGRAPHIE : L'Officiel 1000 modèles - 2008-2009,

page 119

35 x 36 cm

300 / 500 €

260

ALEXIS GEORGACOPOULOS

né en 1976

BOL «NEWTON» - 2005

Céramique

Edition ECAL limitée à 30 exemplaires

&Fork, Phaidon, page 163

Design Suisse, DVD et livre, p.152 - 2005

25 x 30 cm

100 / 200 €



255



258



256



259



257



260



261

261

DAVID GLÄTTLI

né en 1977

ENSEMBLE DE 5 TABLES
D'APPOINT OU TABOURETS
«TRAPEZION» - 2003

LOOM

Edition ECAL

Série de prototype par Team by Wellis

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, Design

Industriel», page 102

70 x 30 x 40 cm

350 / 450 €

262

FABIO BIANCANIELLO

né en 1977

PENDERIE NAN10 4 ÉLÉMENTS -
2005

Première série par nano by faserplast

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, A Success Story
in Art and Design», page 55

175 x 200 cm

600 / 800 €

263

DAVID GLÄTTLI

né en 1977

ENSEMBLE DE 3 TABLES
D'APPOINT OU TABOURETS
«TRAPEZION» - 2003

LOOM

Edition ECAL

Série de prototype par Team by Wellis

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, Design

Industriel», page 102

70 x 30 x 40 cm

200 / 300 €

264

ALEXIS GEORGACOPOULOS

né en 1976

VASE «STANDO» - 2005

Verre soufflé

Edition limitée à 6 exemplaires

plus 1 prototype

&Fork, Phaidon, page 164

BIBLIOGRAPHIE : Design Suisse, DVD et
livre - 2005

15 x 30 cm

500 / 700 €

265

EMANUELLE JAKUES

né en 1982

Ensemble de 14 échelles «RAMO» - 2003

Rotomoulage

Edition Serralunga

BIBLIOGRAPHIE : «ECAL, Design

Industriel», page 103

40 x 15 x 180 cm

900 / 1 200 €



262



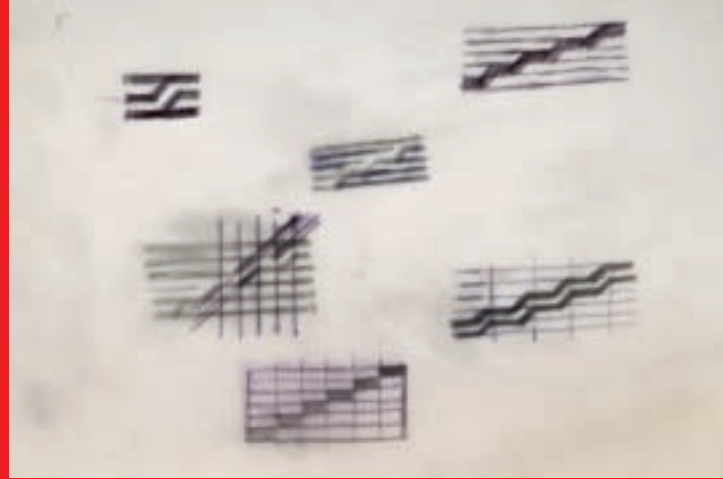
264



263



265



266

266

JEAN WIDMER

né en 1929

**CROQUIS DU LOGOTYPE
DU CENTRE
GEORGE POMPIDOU - 1977**

Crayon et stylo sur calque A4
29,70 x 21 cm

1 500 / 2 000 €

267

JEAN WIDMER

né en 1929

AFFICHE «A TABLE» - 1970

Sérigraphie deux couleurs
On y joint l'affiche avant la lettre
65 x 50 cm

800 / 1 200 €

268

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «LE VÊTEMENT» -
1971**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

269

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «OUTILLAGE» -
1972**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

270

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «LE DESIGN» -
1969**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

271

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «PLIABLE-
EMPILABLE» - CIRCA 1970**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

272

JEAN WIDMER

né en 1929

AFFICHE «LA RUE» - 1970

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

273

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «EN PLEIN AIR» -
CIRCA 1970**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

274

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «NOUVEAUX
ESPACES» POUR LE
CENTRE DE CRÉATION
INDUSTRIELLE À PARIS -
1970**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de
l'exposition «Criss + Cross Design
en Suisse» au Mudac. Edition
La Bibliothèque des Arts -
Lausanne 2007. Modèle similaire
reproduit en couleurs page 151

350 / 450 €

275

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «COULEUR» -
1975**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €



267

276

JEAN WIDMER

né en 1929

AFFICHE «L'ENFANT» - 1970

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

277

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «LE RANGEMENT» -
1974**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

350 / 450 €

278

JEAN WIDMER

né en 1929

**AFFICHE «DESIGN
FRANÇAIS» POUR LE
CENTRE DE CRÉATION
INDUSTRIELLE À PARIS-
1971**

Sérigraphie deux couleurs
65 x 50 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de
l'exposition «Criss + Cross Design
en Suisse» au Mudac. Edition
La Bibliothèque des Arts -
Lausanne 2007. Modèle similaire
reproduit en couleurs page 151

350 / 450 €



267



268



269



270



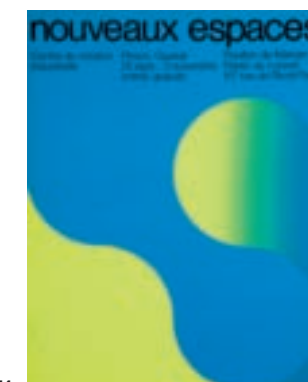
271



272



273



274



275



276



277



278



279



280

279
**BIG-GAME (GRÉGOIRE
JEANMONOD, ELRIC PETIT
& AUGUSTIN SCOTT DE
MARTINVILLE)**

PORTE-MANTEAUX «COAT RACK» -
2006

Chêne massif cintré
MADE AT ECAL
170 x 15 x 15 cm
BIBLIOGRAPHIE : F. Foulon «BIG GAME
Design Overview» Editions Stichting
Kunstboek - Oostkamp 2008. Modèle
similaire reproduit en couleur page 63.

300 / 500 €

280
**BIG-GAME (GRÉGOIRE
JEANMONOD, ELRIC PETIT
& AUGUSTIN SCOTT DE
MARTINVILLE)**

LAMPE «SITE» - 2005

Structure en acier laqué noir, réflecteur en
toile de coton noire
Edition limitée à vingt exemplaires
Exemplaire signé de l'artiste
26 x 22 x 19 cm
BIBLIOGRAPHIE : F. Foulon «BIG GAME
Design Overview» Editions Stichting
Kunstboek - Oostkamp 2008. Modèle
similaire reproduit en couleur page 19

300 / 500 €

281
PHILIPPE CRAMER
SCULPTURE LUMINEUSE
«ORSELINA»

Aluminium laqué et LED, fils de nylon
80 x 170 cm
3 000 / 4 000 €

282
**BIG-GAME (GRÉGOIRE
JEANMONOD, ELRIC PETIT
& AUGUSTIN SCOTT DE
MARTINVILLE)**

PROTOTYPE DE LA CHAISE «BOLD» -
2007

Structure en acier tubulaire garnie de
mousse et recouverte de coton d'Égypte
75 x 40 x 50 cm

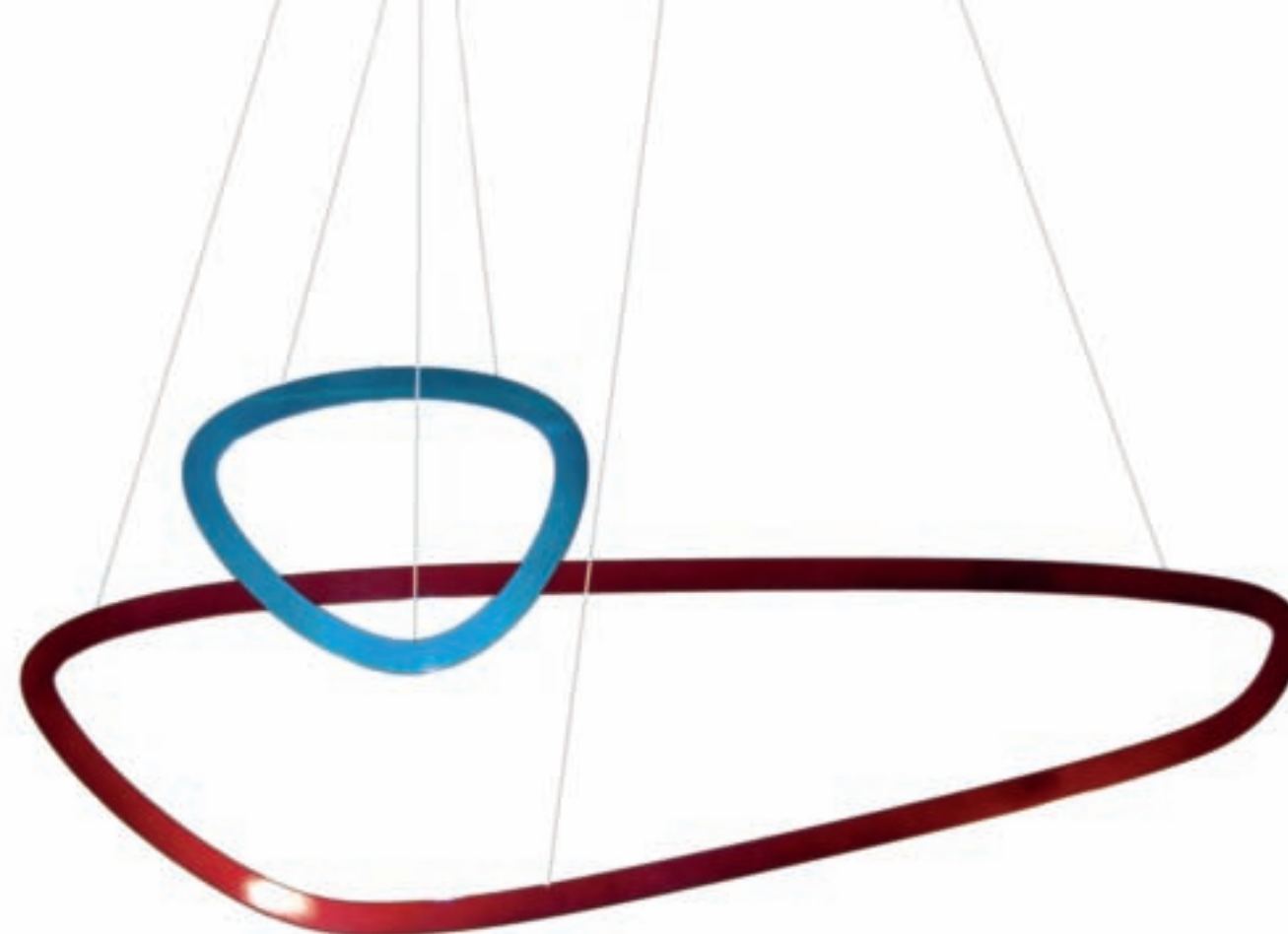
BIBLIOGRAPHIE : F. Foulon «BIG GAME
Design Overview» Editions Stichting
Kunstboek - Oostkamp 2008. Modèle
similaire reproduit en couleur page 52
600 / 800 €

283
**BIG-GAME (GRÉGOIRE
JEANMONOD, ELRIC PETIT
& AUGUSTIN SCOTT DE
MARTINVILLE)**

PROTOTYPE DU BANC «BOLD» -
2007

Structure en acier tubulaire garnie de
mousse et recouverte de coton d'Égypte
45 x 90 x 40 cm

BIBLIOGRAPHIE : F. Foulon «BIG GAME
Design Overview» Editions Stichting
Kunstboek - Oostkamp 2008. Modèle
similaire reproduit en couleur page 55
900 / 1 200 €



281



282



283



284

284

SWATCH

né en 1982

**MONTRE BY FELICE VARINI (GZ 119),
360° ROSSO SU BLACKOUT - 1991**

Plastique et mécanisme d'horlogerie
Collection de 4 montres créées à l'occasion
des 700 ans de la Confederatio Helvetica -
n°2457/5500

6^e édition sur les 22 réalisées à 5.500 ex
chacune

15^e édition : Japon, Malte, Portugal,
Singapour, Belgique, Espagne, Italie, Grèce,
Finlande, Chypre, Canada, Suède, Australie,
Chili

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de l'exposition
«Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac.
Édition La Bibliothèque des Arts -
Lausanne 2007. Modèle similaire reproduit
en couleurs page 43

120 / 150 €



285

285

SWATCH

né en 1983

**MONTRE BY NOT VITAL (GZ 120),
WHEEL ANIMAL - 1991**

Plastique et mécanisme d'horlogerie
Collection de 4 montres créées à l'occasion
des 700 ans de la Confederatio Helvetica -
n°4870/5500

6^e édition sur les 22 réalisées à 5.500 ex
chacune

6^e édition : USA, Autriche, Suède, GB,
Espagne, Italie, Grèce, Finlande et Stock du
Patron de la Swatch

120 / 150 €

286

SWATCH

né en 1982

**ALESSANDRO MENDINI «LOTS OF
DOTS» - 1991**

Plastique et mécanisme d'horlogerie
Édition spécial limitée pour les membres du
Swatch Collectors Club

Hommage au pointillisme et au
néo-impressionisme de la fin du XIX^e dont
le peintre italien Segantini fut un des
représentants majeurs

200 / 300 €



286

287

SWATCH

créé en 1982

MONTRE GB 100 - 1983

Plastique et mécanisme d'horlogerie suisse
Collection Printemps - Été 1983

200 / 300 €

288

**PATEK PHILIPPE MONTRE
«CALATRAVA TYPE 5000» -
1992**

**BOITIER 34 MM EN OR BLANC 18 K,
BRACELET EN CROCODILE NOIR,
BOUCLE DÉPLOYANTE**

Édition limitée à 1000 exemplaires - épuisée
Exemplaire numéroté

15 000 / 20 000 €

289

**DORNE ET MARGOLIN
EDITEUR - CIRCA 1980**

**ANTENNE D'AVION DE LA
COMPAGNIE SWISS AIR TYPE DMC 50**

Édition Dorne et Margolin Inc.
Étiquette : «Antenna Dorne et Margolin Inc.»
Plaque de l'éditeur sous la base
Résine polymère laquée, base en bois
41 x 38 x 6,50 cm
49 cm sur socle

600 / 800 €



287



288



289



290

290

OLAF BREUNING

né en 1970

WE ONLY MOVE WHEN SOMETHING CHANGES!!!, 2002

Photographie en couleur contrecollée sur aluminium
numérotée 1/10 au dos

80 x 100 cm

2 500 / 3 000 €

291

**CHARLES - EDOUARD JEANNERET
DIT LE CORBUSIER**

1887-1965

CHAISE LONGUE - 1954

Châssis en tube métallique laqué noir, base en métal chromé
recouvert de cuir noir

Edition Wohnbedarf

58 x 54,50 x 159 cm

9 000 / 12 000 €



291



292

292

MAX BILL

1908-1994

AFFICHE «L'ESPRIT NOUVEAU - LE CORBUSIER UND DIE INDUSTRIE» - 1987

Affiche de l'exposition au Museum für Gestaltung Zürich du 28 Mars au 1^{er} mai 1987
127,50 x 90 cm

300 / 500 €

293

WERNER MAX MOSER

1896-1970

PAIRE DE FAUTEUILS DE JARDIN À LATTES MODÈLE 1054 «MOSER-GARTENSTUHL» - 1934

Structure en tubes d'acier laqués, accoudoirs en bois de hêtre laqué, lattes en frêne laqué
Edition Embru-Werke diffusé par Wohnbedarf

Plaque de l'éditeur sur le châssis

Assise réglable

58 x 55 x 76 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Lepel et O. Spies «Über Möbel Furniture» Edition Embru-Werke - Zürich 2007. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 177

8 000 / 12 000 €

294

HIN (HEINRICH) BREDENDIECK

1904-1995

LUMINAIRE «BAG N°4839» - 1931

Fût coulissant en tube d'acier nikelé, base en fonte d'acier, bague de réglage en bakélite, diffuseur sur rotule orientable
Edition BAG (Bronzwarenfabrik) AG
114 x 51 cm

BIBLIOGRAPHIE : P. Lepel et O. Spies «Über Möbel Furniture» Edition Embru-Werke - Zürich 2007. Modèle similaire reproduit en noir et blanc pages 150 et 151

1 200 / 1 600 €

295

ERNST AMBUHLER

né en 1928

CANAPÉ CONVERTIBLE «BETTISOFA EA-616» - 1957

Piètement basculant en tube d'acier chromé, assise et dossier en bois recouvert de mousse et de toile de laine
Edition Teo Jakob
72 x 195 x 98 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 65

2 500 / 3 500 €

296

HIN (HEINRICH) BREDENDIECK

1904-1995

PAIRE DE LUMINAIRES «BAG N°4839» - 1931

Base et fût en métal nickelé, bague de réglage en bakélite, diffuseurs neufs refaits à l'identique

Edition BAG (Bronzwarenfabrik) AG

114 x 51 cm

4 000 / 5 000 €

297

ALFRED ROTH

1903-1998

LIT MODÈLE 51 «TYP ROTH AUS STAHLROHR» - CRÉATION 1927

Structure en tube d'acier chromé

Edition Embru-Werke

Modèle circa 1940

50 x 92 x 193 cm

EXPOSITIONS : Réalisé pour l'exposition Weissenhof, au cours de laquelle Alfred Roth fût l'assistant de Le Corbusier.

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 25
P. Lepel et O. Spies «Über Möbel Furniture» Edition Embru-Werke - Zürich 2007. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 177
G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit page 51

500 / 700 €

298

FRANÇOIS CARUELLE

TABLE D'APPOINT AVEC TABLETTE «CARUELLE» - CRÉATION 1942

Piètement en tube d'acier patine canon de fusil, plateaux en bois naturel

Edition Embru

Etiquette de l'éditeur

Exemplaire circa 1960

73,50 x 51,50 x 41,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc 69

400 / 600 €



293



296



294



297



295



298



299



300

299

MAX HUBER

1919-1992

DÉPLIANT STUDIO BOGGERI - 1941

Impression sur papier

Dépliant ouvert : 23,5 x 15 cm

Dépliant fermé : 15 x 8 cm

Réalisé au Studio Boggeri à Milan

250 / 350 €

300

MAX MIEDINGER

1910-1980

«HELVETICA» - 1957

Casse complète d'Helvetica demi-gras

16 pt. en plomb

L'Helvetica a été composée par Max Medinger en 1957 à titre d'écriture pour la

fonderie d'imprimerie Haas. Son style sans

serif et linéaire se prête à de nombreux

usages; cette police reste toujours utilisée

aujourd'hui, en 51 déclinaisons différentes.

3,50 x 17,50 x 7,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de l'exposition

«Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac.

Edition La Bibliothèque des Arts -

Lausanne 2007. Modèle similaire reproduit

en couleurs page 103

200 / 300 €

301

CHARLOTTE PERRIAND & LE CORBUSIER

1903-1999 & 1887-1965

FAUTEUIL «LC103» - 1959

Tube de métal chromé, accoudoirs en cuir

noir, assise et dossier en toile de coton et

laine tressée noire

Edition Heidi Weber (1959-1954)

65 x 59,50 x 64,50 cm

3 000 / 4 000 €

302

KURT THUT

né en 1931

BUFFET À DEUX ÉLÉMENTS - 1931

Piètement en tube d'acier chromé,

bois et bois laqué, étagères en verre

Edition Theo Jacob

Chaque élément : 113 x 113 x 45 cm

2 000 / 3 000 €

303

BIGLA EDITEUR

ENSEMBLE COMPRENANT

UN FAUTEUIL ET UNE CHAISE -

CIRCA 1930

Tube d'acier zingué, lattes de bois laqué

bleu

Edition Bigla

Fauteuil : 81 x 57 x 53 cm

Chaise : 81 x 42 x 52 cm

1 200 / 1 600 €

304 - non venu

305

BATTISTA GIUDICI

1903-1970

PAIRE DE TRANSATS «GUIDICI-LIEGESTUHL LIDO» -1946

Structure en tube d'acier galvanisé cintrés,

assise réglable suspendue en toile

Edition Fratelli Giudici

100 x 105 x 55 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et

intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition

Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire

reproduit en couleur page 131

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon»

Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle

similaire reproduit en couleurs page 36

3 000 / 5 000 €

306

MARCEL BREUER

1902-1981

TABLE

Piètement en métal chromé, plateau en bois

Edition Wohnbedarf

73,5 x 120 cm

2 000 / 3 000 €



301



305



302



303



306

307

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

STRUCTURE LUMINEUSE - 1965

Structure moléculaire en aluminium poli, entraxes de distribution en résine noire
200 x 200 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 376

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 113

3 000 / 5 000 €

308

WISA GLORIA EDITEUR - CIRCA 1935

CAMION EN BOIS

Bois laqué
50 x 24 cm

200 / 300 €



307



308

309

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

PLAFONNIER - 1975

Structure en métal doré,
Edition Swisslamps International
69 x 62 cm

750 / 950 €

310

**ROSE-MARIE &
RICO BALTENSWEILER**

né en 1927 & 1920-1987

**LAMPE DE BUREAU «TYP S60» -
CIRCA 1970**

Métal chromé et métal laqué noir
Edition Baltensweiler AG
41 x 40,50 x 17,50 cm

300 / 500 €

311

**ROSE-MARIE &
RICO BALTENSWEILER**

né en 1927 & 1920-1987

LUMINAIRE - CIRCA 1968

Base en fonte granitée noire, fût en métal
chromé, réflecteur en métal brossé et tissu
crème

Edition Baltensweiler AG
167 x 30,50 x 70 cm

500 / 700 €

312

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

LUMINAIRE - 1975

Structure en métal chromé, base en métal
chromé
Edition Swisslamps International
165 x 64 x 64 cm

1 000 / 1 200 €

313

**ROSE-MARIE &
RICO BALTENSWEILER**

né en 1927 & 1920-1987

**LAMPE DE BUREAU «TYP T600» -
CIRCA 1970**

Base et réflecteur en métal laqué blanc,
bras orientable sur tube d'acier chromé
Edition Baltensweiler AG
49 x 23 x 45 cm

BIBLIOGRAPHIE : G. Frey «Mobilier suisse
création de 1927-1984» Edition Benteli
Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire
reproduit en noir et blanc page 105

450 / 650 €

314

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

LAMPADAIRE - 1975

Structure en métal doré, base en métal
laqué noir, variateur
Edition Swisslamps International
165 x 64 x 64 cm
BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer
Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005.
Modèle similaire reproduit en couleurs page 97

800 / 1 200 €

315

HANNES WETTSTEIN

né en 1958

LUMINAIRE «BALL» - 1982

Réflecteur en aluminium laqué noir, socle et
bras en acier laqué noir
Belux AG
87 x 19 x 57 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et
intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition
Birkauser - Bâle 2002. Modèle similaire
reproduit en noir et blanc page 383

500 / 700 €

316

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

**LAMPE DE BUREAU
MODÈLE «ATOMIC» - 1975**

Structure et base en métal chromé, variateur
Edition Swisslamps International
67 x 75 x 67 cm

500 / 700 €

317

**ROBERT HAUSSMANN &
TRIX HAUSSMANN-HÖGL**

né en 1931 & née en 1933

PLAFONNIER - CIRCA 1975

Base en bois et métal laqué blanc, structure
en métal doré
Edition Kalmar
29 x 43 cm

400 / 600 €

318

**ROSE-MARIE &
RICO BALTENSWEILER**

né en 1927 & 1920-1987

LAMPE DE BUREAU - CIRCA 1980

Métal laqué noir et métal brossé
Edition Baltensweiler AG
46 x 12,50 x 26 cm

250 / 350 €

319

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

LUMINAIRE - 1975

Structure et base en métal chromé
Edition Swisslamps International
165 x 64 x 64 cm

500 / 700 €

320

**ROSE-MARIE &
RICO BALTENSWEILER**

né en 1927 & 1920-1987

**LAMPE DE BUREAU «TYP T60» -
CIRCA 1970**

Base en fonte laquée orange, métal laqué
orange et métal brossé
Edition Baltensweiler AG
41 x 17 x 12,50 cm

350 / 550 €



309



313



317



310



314



318



311



315



319



312



316



320



321

321

ADRIAN FRUTIGER

né en 1928

LA GENÈSE, 1962

In-4° (365 x 350), sous couverture blanche rempliée et étui blanc cartonné, quinze bois gravés en noir hors texte
Edition totale de 140 exemplaires, celui-ci n° 86, signé par l'artiste

600 / 800 €

322

FRED RUF

TABLE - CIRCA 1952

Edition Wohnbedarf

Sans rallonge : 72,50 x 140 x 86 cm

Avec une rallonge : 72,50 x 210 x 86 cm

Vendu avec deux rallonges

Une rallonge : 69 x 86 cm

2 000 / 3 000 €

323

WILHELM KIENZLE

1886-1958

BOÎTE À OUTILS PROVENANT DE LA SÉRIE KEWI - CIRCA 1935

Métal laqué

Edition Mewa

13 x 36 x 22,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 166

Catalogue «Wilhelm Kienzle» Edition Museum für Gestaltung Zürich - Zürich 1991. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 85

100 / 120 €

324

ATTRIBUÉ À HANS BELLMANN

TABLE À RALLONGE ESCAMOTABLE - CIRCA 1946

Plateau en linoléum parqueté de bois massif, piètement en bois massif teinté

73,50 x 90 x 90 cm

Avec rallonge : 73,5 x 130 x 90 cm

1 500 / 2 500 €

325

TRAVAIL SUISSE

LAMPE DE TRAVAIL TÉLESCOPIQUE EN APPLIQUE - CIRCA 1960

Bras articulé et diffuseur en tôle d'acier laquée noire, potence et contrepoids en fonte d'acier laqué granité noir

Étiquette de l'éditeur sur le bras «Haag - Streit - Liebefeld - Bern - Made in Switzerland»

Hauteur variable

1 000 / 1 500 €

326

HANS EICHENBERGER

né en 1926

TABLE «WOGG 7» - 1983

Piètement en métal laqué noir, plateau laqué noir

71 x 240 x 78 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 111

Catalogue de l'exposition «Mobilier Suisse Création. Invention.» au Centre Georges Pompidou. Editions du Centre Pompidou - Paris 1989. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 37

1 500 / 2 000 €

327

ROSE-MARIE & RICO BALTENSWEILER

né en 1927 & 1920-1987

LAMPE DE BUREAU «TYP T60» - CIRCA 1970

Base en fonte laquée noire, métal laqué noir et métal brossé

41 x 17 x 12,50 cm

300 / 500 €



322

325



323



326



324



327



328

328

WILLY GUHL

1915-2004

**MINIATURE DU FAUTEUIL
«GARTENSESSEL» - CRÉATION 1954**

Fibre de ciment «Eternit»
23,50 x 21 x 32 cm

300 / 500 €

329

WILLY GUHL

1915-2004

**FAUTEUIL DE JARDIN
«GARTENSESSEL» -
CRÉATION 1954**

Fibre ciment «Eternit»
Edition Eternit AG
Modèle de 1956
54,50 x 54,50 x 75,50 cm

1 200 / 1 600 €

330

WILLY GUHL

1915-2004

**IMPORTANTE VASQUE «OREILLE
D'ÉLÉPHANT» - 1954**

Fibre ciment
Edition Eternit
30,5 x 85,5 x 85,5 cm

BIBLIOGRAPHIE : Museum Für Gestaltung
Zürich, Catalogue de l'exposition «Willy
Guhl, Gestalter und Lehrer» - Zürich 1985.
Modèle similaire reproduit en noir et blanc
page 77

600 / 800 €

329

331

WILLY GUHL

1915-2004

**PAIRE DE CHAISES-BANCS «3105
BANKSTUHL» - 1959**

Châssis en bois laqué rouge, assise et
dossier en cannage naturel
Edition Röthlisberger
78,50 x 52 x 41,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue de l'exposition
«Mobilier Suisse Création. Invention.»
au Centre Georges Pompidou. Edition
du Centre Pompidou - Paris 1989. Modèle
similaire reproduit en noir et blanc page 39

800 / 1 000 €

332

WILLY GUHL

1915-2004

**ENSEMBLE D'EXTÉRIEUR
COMPRENANT
2 CHAUFFEUSES «GARTENSESSEL»
ET 2 TABLES BASSES - 1954**

Fibre ciment Eternit
Edition Eternit AG
Label «Gute Form» en 1955
Chauffeuses : 56 x 55 x 76 cm
Table basse : 30,5 x 45 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et
intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition
Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire
reproduit en noir et blanc page 173
Catalogue de l'exposition «Cris + Cross
Design en Suisse» au Mudac. Edition
La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007.
Modèle similaire reproduit en couleurs
page 104

2 000 / 3 000 €

333

WILLY GUHL

1915-2004

**SUITE DE QUATRE CHAISES
«GUHLSTUHL 3100» - 1959**

Assise et dossier en bois massif naturel
Edition Dietiker AG
Estampille «D&CO 5365R»
76 x 48 x 49 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer
Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich
2005. Modèle similaire reproduit en couleurs
page 70
A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au
XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002.
Modèle similaire reproduit en noir et blanc
page 373

600 / 800 €

334

MAX BILL

1908-1994

**SUITE DE SIX CHAISES
«KREUZZARGENSTUHL» - 1951**

Assise et dossier en bois multiplis
thermoformé, piètement
à châssis en croix laqué noir
Edition Möbelwerke Horgen-Glarus
78 x 48 x 52 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et
intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition
Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire
reproduit en noir et blanc page 162
Catalogue de l'exposition «Schöne
Möbliering» au Museum Bellerive Zürich -
Edition Museum für Gestaltung Zürich -
Zürich 1999. Modèle similaire reproduit en
noir et blanc page 60

1 500 / 2 000 €



330



333



331



334



332



335

335

WILLY GUHL

1915-2004

ENSEMBLE DE SEPT JARDINIÈRES - CRÉATION 1952

Fibre de ciment «Eternit»

Deux grandes jardinières : 96 x 55 x 55 cm

Jardinière moyenne : 80 x 46 x 46 cm

Quatre petites jardinières : 64 x 36,50 x 36,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs du XX^{ème} siècle»

Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 172

1 500 / 2 000 €

336

JÜRIG BALLY

né en 1923

TABLE À SYSTÈME «ESS-TEE-TISCH» - 1951

Piètement en métal laqué noir, plateau en teck

Edition Wohnhilfe

Hauteur variable 32 à 75 cm

Diamètre : 100 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 199

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 51

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 89

2 500 / 3 500 €

337

ROSE-MARIE & RICO BALTENSWEILER

né en 1927 & 1920-1987

LAMPADAIRE «MODELL 600» 1^{ÈRE} ÉDITION - 1950

Fût en tiges d'acier nickelé, base en fonte laqué noir, réflecteur en tôle d'aluminium laquée blanc et noir

Edition Baltensweiler AG

Hauteur variable maximum 160 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 169

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 51

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 85

4 000 / 6 000 €

338

JACOB MÜLLER

1905-1998

TABOURET PLIABLE «PLIO» - 1948

Assise en hêtre multiplis, piètement en hêtre massif

Edition Aermo GmbH Zürich

36 x 45 x 33 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc pages 161 et 361

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 43

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 79

1 500 / 2 500 €



336



337



338



339

339

BAG TURGI EDATEUR

MALLE DE CAMPAGNE COMPRENANT TROIS LUMINAIRES DE BUREAU DONT UN EN AGRAFE ET DEUX À POSER

Caisse : bois d'origine laqué vert militaire contenant en plus des trois luminaires les instructions pour le montage, l'usage et le rangement

Malle : 34 x 55,50 x 39 cm

Luminaire en agrafe : 68 x 47 x 16 cm

Deux lampes à poser : 53 x 20 x 14 cm

600 / 800 €

340

ERNST KOLLER

EXCEPTIONNEL ENSEMBLE DE SIX PROTOTYPES DE CHAISES «CANTILEVER» - CIRCA 1935

Piètement et structure en tube d'aluminium cintré, assise et dossier en cannage tendu sur cadre de bois massif laqué noir. Chacun de ces 6 exemplaires possède une singularité archétypale (dimension, finition, forme) illustrant le travail de recherche, d'étude, d'approche du designer.

Mesures variables : 89 x 46 x 58 cm

Plus grande chaise de l'ensemble : 89 x 46 x 58 cm

PROVENANCE : Mobilier personnel de l'artiste. Collection particulière.

BIBLIOGRAPHIE : «Interior and furnishing of Ernst and Herti Koller's House, 1934». Modèle similaire reproduit page 13

6 000 / 8 000 €



342

341

TRAVAIL SUISSE

LAMPADAIRE RÉGLABLE SIMPLE GLOBE - CIRCA 1950

Fût et bras en tube d'acier nikelé, globe en vert opalin et base en fonte d'acier laqué noir

173 x 43 x 24 cm

600 / 800 €

342

CHRISTIAN DELL

1893-1974

LAMPE DE TABLE

Métal chromé, métal laqué noir

Edition BAG Turgi

30 x 36 x 16,5 cm

1 500 / 2 000 €

343

SIGFRIED GIEDION

1888-1968

LUMINAIRE «INDI LEUCHE» MODÈLE 4.835 - 1932

Fût et réflecteur recouvert de duralumin, interrupteur à tirette sur fût en galatite

Edition BAG TURGI (Bronzewarefabrik AG)

170 x 27 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkauser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 350

S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 32

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit page 61

2 200 / 2 600 €



341

340

343



344

344

UELI BERGER

né en 1937

LAMPE NUAGE «WOLKENLAMPE» - 1970

Polystyrène blanc semi-transparent

Edition J. Lüber

52 x 75 x 62 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 378

G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 123

Catalogue de l'exposition «Mobilier Suisse Création. Invention.» au Centre Georges Pompidou. Editions du Centre Pompidou - Paris 1989. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 31

900 / 1 200 €

345

PETER PFISTER

ARMOIRE TOURNANTE «TORNO CARTONE» - 1993

Armoire en carton recyclé, arêtes et poignées en bois, rayon

composés de panneaux fibreux de moyenne densité (MDF)

Edition Stiftung Wendepunkt

200 x 61,50 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 392

600 / 800 €

346

ROSE-MARIE & RICO BALTENSWEILER

né en 1927 & 1920-1987

ENSEMBLE DE SIX LUMINAIRES POTENCE EN APPLIQUE «TRIAS W» - CIRCA 1980

Acier brossé

Edition Baltensweiler AG

1 000 / 1 500 €

347

ROBERT HAUSSMANN

né en 1931

SUITE DE QUATRE TABOURETS - CIRCA 1960

Bouleau multiplis

Edition HorgenGlarus

Commande spéciale réalisée pour la compagnie Swissair, destinée à l'équipement des salons Swissair Lounge.

50 x 35 cm

800 / 1 200 €

348

ROSE-MARIE & RICO BALTENSWEILER

né en 1927 & 1920-1987

IMPORTANT LUMINAIRE À SYSTÈME -

Fût en tube d'acier cintré, base en marbre blanc, diffuseur en métal

Edition Baltensweiler AG

Hauteur : 200 cm

59 x 58,50 cm

1 500 / 1 800 €

349

WALTER WIRZ

né en 1947

PAIRE D'ÉTAGÈRES - 1960

Teck

Edition Wilhelm Renz

Grande étagère : 150 x 26,50 x 19 cm

Petite étagère : 100 x 26,50 x 19 cm

600 / 800 €

350

UELI BERGER

né en 1937

LAMPADAIRE - CIRCA 1970

Fût et base en métal chromé, système de réglage en flexible d'acier, diffuseur en résine

Hauteur variable

400 / 600 €



345



348



346

349



347



350

351

JÜRIG BALLY

né en 1923

JARDINIÈRE TRIPODE - CIRCA 1950

Piètement en fil d'acier plié et laqué blanc, vasque en tôle d'acier laqué

Edition MEWA
51 x 54 x 28 cm

600 / 800 €

352

ARMIN WIRTH

né en 1903

SUITE DE SIX CHAISES ENCASTRABLES «ALU-FLEX» - 1951

Assise et dossier en hêtre contreplaqué moulé, piètement en profilé d'aluminium coulé

Edition KWM Weisshaar GmbH
82 x 44 x 48 cm

1 200 / 1 500 €

353

FRITZ HALLER & PAUL SCHÄRER

nés en 1924 & 1933

MEUBLES BIBLIOTHÈQUE BAS ET HAUT - CRÉATION 1964

Structure en tringle de tube d'acier chromé, boule de jonction en métal chromé et panneaux en tôle d'acier thermolaqué perforé

Edition USM U.Schärer Söhne AG
Haut : 260 x 76 x 27 cm
Bas : 84 x 77 x 27 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkauser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 213
G. Frey «Mobilier suisse création de 1927-1984» Edition Benteli Verlag Bern - Bern 1986. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 111
Catalogue de l'exposition «Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac. Edition La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007. Modèle à rapprocher de celui reproduit en couleurs page 99

600 / 800 €

354

BIGLA ÉDITEUR

ENSEMBLE MODERNISTE COMPRENANT UNE TABLE ET DEUX CHAISES - CIRCA 1930

Structure et piètement en tube d'acier laqué rouge, plateau en tôle laqué bleu et lattes de bois laqué bleu (refaites à l'identique)

Table : 75,50 x 100 x 70 cm
Chaise : 83,5 x 45 x 50 cm

800 / 1 200 €

355

FRITZ HALLER & PAUL SCHÄRER

nés en 1924 & 1933

ETAGÈRE MULTICOLORE - CRÉATION 1964

Structure en tringle de tube d'acier chromé, boule de jonction en métal chromé et panneaux en tôle d'acier thermolaqué
Edition USM U.Schärer Söhne AG
155 x 77 x 37 cm

BIBLIOGRAPHIE : S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 81
Catalogue de l'exposition «Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac. Edition La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007. Modèle à rapprocher de celui reproduit en couleurs page 99

500 / 700 €

356

BATTISTA GIUDICI

1903-1970

TRANSAT «GUIDICI-LIEGESTUHL LIDO» -1946

Structure en tube d'acier galvanisé cintrés, assise réglable suspendue en toile
Edition Fratelli Giudici
100 x 105 x 55 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkauser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en couleur page 131
S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 36

1 800 / 2 500 €

357

ARMIN WIRTH

né en 1903

PAIRE DE CHAISES ENCASTRABLES «ALU-FLEX» - 1951

Assise et dossier en hêtre contreplaqué moulé laqué jaune, piètement en profilé d'aluminium coulé

Edition KWM Weisshaar GmbH
82 x 44 x 48 cm

600 / 800 €

358

HANS GUGELOT

1920-1965

TABLE MODERNISTE - CIRCA 1930

Piètement en tube d'acier chromé, plateau en verre sécurit signé «Gothard GS»
67,5 x 85 x 80 cm

2 000 / 3 000 €

359

FRITZ HALLER & PAUL SCHÄRER

nés en 1924 & 1933

IMPORTANT MEUBLE-VITRINE - CRÉATION 1964

Structure en tringle de tube d'acier chromé, boule de jonction en métal chromé et panneaux en tôle d'acier thermolaqué gris et verre
Edition USM U.Schärer Söhne AG
189 x 151 x 51 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkauser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 212
S. Swicky «Schweizer Möbel Lexikon» Edition Offizin - Zürich 2005. Modèle similaire reproduit en couleurs page 81
Catalogue de l'exposition «Criss + Cross Design en Suisse» au Mudac. Edition La Bibliothèque des Arts - Lausanne 2007. Modèle à rapprocher de celui reproduit en couleurs page 99

500 / 700 €



351



354



357



352



355



358



353



356



359

360

BRUNO REY

né en 1935

PAIRE DE JARDINIÈRES - 1959

Vasques en fibre de ciment, piétement en métal laqué

Mobilier réalisé et édité à l'occasion de l'exposition consacrée au mobilier de jardin «G59» en 1959

47 x 49,50 x 51,50 cm

1 000 / 1 500 €

361

GIRSBERGER EDITEUR

TABOURET - CIRCA 1960

Bois et métal laqué
48 x 35 cm

BIBLIOGRAPHIE : A. Rüegg «Mobilier et intérieurs suisses au XX^{ème} siècle» Edition Birkhäuser - Bâle 2002. Modèle similaire reproduit en noir et blanc page 332

300 / 500 €

362

BEAT FRANCK

né en 1949

LUMINAIRE - CIRCA 1980

Fût en acier
Atelier Vorsprung
193 x 20 x 20 cm

1 000 / 1 500 €

363

**RONALD SCHMIDT -
CIRCA 1970**

TEAM FORM AG SWISS TABLE

Piètement en métal laqué, tube d'acier
brossé, plateau en verre fumé
40,50 x 98,50 cm

200 / 300 €

364

RETO KAUFMANN

PAIRE DE CHAISES «SCHWITZ» - 1991

Bois laqué rouge et blanc
Edition Horgen Glarus
90,50 x 40 x 42 cm

500 / 700 €

365

DE SEDE ÉDITEUR

FAUTEUIL - CIRCA 1980

Piètement en métal brossé, cuir naturel
piqué sellier
86 x 78 x 65 cm

500 / 700 €

366

BEAT FRANCK

né en 1949

PAIRE DE FAUTEUILS - CIRCA 1980

Métal cintré
Atelier Vorsprung
84 x 59 x 48 cm

600 / 800 €

367

DE SEDE EDITEUR

**FAUTEUIL «TENNIS BALL» -
CIRCA 1980**

73 x 88 x 88 cm

600 / 800 €

368

BEAT FRANCK

né en 1949

BUFFET - CIRCA 1980

Métal brossé, bois, étagères intérieures
en verre
90 x 60 x 41 cm

500 / 700 €



360



363



366



361



364



367



362



365



368

ARTCURIAL
BRIEST · POULAIN · F. TAJAN



MARDI 16 JUIN 2009 À 21H
HÔTEL MARCEL DASSAULT

Spécialiste : Fabien Naudan,
+33 (0)1 42 99 20 19, fnaudan@artcurial.com
www.artcurial.com



EXPOSITION EN AVANT-PREMIÈRE À GENÈVE DU JEUDI 28 AU SAMEDI 30 MAI 2009
BFAS Blondeau Fine Art Services - 5, rue de la Muse

Transformez votre voyage en Suisse en œuvre d'art

Avec TGV Lyria, vous traversez des paysages inoubliables et votre voyage devient une véritable œuvre d'art. En première classe, vous bénéficiez de prises électriques individuelles⁽¹⁾, de la distribution gratuite de la presse quotidienne française et suisse et d'une restauration gourmande⁽²⁾ à la place. Avec 17 allers - retours par jour⁽³⁾, TGV Lyria s'impose comme l'un des moyens les plus confortables et les plus rapides de voyager entre Paris et la Suisse. Rejoignez à grande vitesse :

Genève - Lausanne - Bâle - Zurich - Neuchâtel - Berne.

www.tgv-lyria.com

© ANF - Lyria 2009. Tous droits réservés. ANF - Lyria 2009. Tous droits réservés. ANF - Lyria 2009. Tous droits réservés.



(1) Non disponibles sur certains trains.

(2) Service payant. Réservation possible lors de l'achat du billet TGV Lyria.

(3) Jusqu'à 17 allers-retours par jour entre Paris et la Suisse.

TGV Lyria
L'harmonie du voyage

TGV Lyria, membre de



CONDITIONS GÉNÉRALES D’ACHAT

ARTCURIAL - BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes:

1) Lots en provenance de la CEE :

• **De 1 à 15 000 euros** : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros** : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ○)**.

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces: jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;

- par chèque ou virement bancaire;

- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** serait

avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

5 - Prémption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de prémption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la prémption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la prémemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et

notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

• **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
FORTIS 

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by oral notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, the successful bidder will be the bidder who will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudgé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

- **From 1 to 15 000 euros** : 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).

- **From 15 001 to 600 000 euros** : 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).

- **Over 600 001 euros** : 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(identified by an ☉)**.

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or

representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).

- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.

Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :

FORTIS 

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.